Mr Lamarche

UN SOUVENIR

DE

SŒUR THOMAS S.C.S.P.

(Née Elisabeth Caron.)

PAR LE

REV. PERE L. MAYEUR

OBLAT DE MARIE IMMACULEE.

Montreal,
1890.

RB74824

UN SOUVENIR

DE

SŒUR THOMAS S. C. S. P.

Digitized by the Internet Archive
in 2024 with funding from
University of Toronto

https://archive.org/details/unsouvenirdesoeu00maye_0

Révde St Thomas, Supre
Salle d'Asile St Vincent de P. Montréal

11,340

UN SOUVENIR

DE

SŒUR THOMAS S. C. S. P.

(Née Elisabeth Caron.)

PAR LE

REV. PERE L. MAYEUR

OBLAT DE MARIE IMMACULEE.

Montreal,
1890.

BIBLIOTHÈQUE DU COLLÈGE
URSULINES DE QUÉBEC

Imprimatur:

† EDUARDUS CAR. ARCH. Marianapolitanus.

12 Februarii 1890.

PRÉFACE.

Sœur Thomas !!! *Que de voix se sont élevées, demandant que l'on recueillit, pour les conserver et les transmettre aux âges futurs, les souvenirs nombreux qui se rattachent à la vie de cette Sœur de Charité, Servante des pauvres ! ...*

C'est la voix unanime des Révérendes Sœurs de la Providence, justement fières et glorieu es de garder ce trésor de vertus et de bonnes œuvres réalisées par celle qui, pendant de longues années, a été, pour toutes ses compagnes, un modèle de vie religieuse.

C'est la voix des riches qui l'avaient choisie pour être la dispensatrice de leurs aumônes, dans le sein des pauvres, et de leurs consolations auprès des malheureux.

Mais, surtout, c'est la voix de l'indigent, du malade, de celui qui gémit et qui pleure.

Elle est multiple cette voix de la douleur, de la pauvreté et des larmes, dans ce faubourg Québec de Montréal, où s'exerçait une charité dont Dieu seul connaît l'étendue. Elle redit merci pour les bienfaits reçus, elle exhale encore une prière pour les douleurs présentes, et conserve toujours l'espoir contre les angoisses de l'avenir. Mais, en même temps, elle demande qu'on lui garde le souvenir de cette charité qui a calmé tant de souffrances, nourri tant d'indigents et essuyé tant de sueurs froides sur le front des agonisants.

C'était, pour nous, un devoir d'être l'écho de toutes ces voix. Nous sommes heureux de rendre ce tribut de respectueuse reconnaissance à une Bienfaitrice et à une Mère. Mais, que serons-nous, sinon un écho timide et tremblant de tous ces cris de la gratitude, de l'admiration et de l'amour qui s'élèvent de milliers de cœurs, pour saluer encore, dans le repos de la tombe, celle que tous ont appris à aimer et à vénérer comme un exemple des vertus les plus héroïques, comme un instrument puissant de miséricorde, comme une Providence et une Mère ? Nous serons heureux, cependant

si, malgré notre impuissance à redire ses vertus et la pâleur de notre récit, nous avons pu conserver et accroître encore la vénération des Révérendes Sœurs de la Providence, l'amour et la reconnaissance des pauvres, surtout, pour celle qui s'appelait: RÉVÉRENDE SŒUR THOMAS, SŒUR DE CHARITÉ, SERVANTE DES PAUVRES.

UN SOUVENIR

DE

SŒUR THOMAS S. C. S. P.

CHAPITRE I.

St Grégoire le Grand. — Naissance d'Elisabeth. — Sa Mère.

Une colonie Acadienne subissant, vers l'an 1760, le sort de cette lamentable expulsion dont nous parle l'histoire, vint un jour se reposer, non loin des rivages du St. Laurent, au milieu d'une vaste plaine légèrement accidentée et sur les bords charmants du Lac Saint-Paul.

Elle apportait avec elle des richesses que ses ennemis n'avaient su lui ravir, des trésors que la rouille ne détruit pas et que les voleurs ne peuvent dérober, nous dit l'Esprit-Saint : Une foi vive

et profonde, un filial attachement au prêtre et aux institutions religieuses, une grande ardeur pour le travail, un sérieux esprit d'économie et un grand intérêt pour l'éducation de l'enfance.

Ces admirables qualités, transmises par les ancêtres, sont devenues l'héritage des descendants qui les ont conservées pures et intactes jusqu'aujourd'hui.

Cette colonie a grandi rapidement, et après avoir reçu pendant plusieurs années les secours religieux de la part des prêtres de Nicolet, ville avoisinante, elle fut, au commencement de ce siècle, érigée en paroisse, sous le vocable de saint Grégoire le Grand.

La fertilité du sol, des industries nombreuses et surtout les excellentes qualités de cette population rendirent cette paroisse très-prospère. Plusieurs institutions chrétiennes, véritables foyers de piété et de sciences, surgirent bientôt au sein desquelles un nombre très-considérable de jeunes gens et de

jeunes personnes décidèrent le choix de leur vocation. Une centaine de jeunes filles, au moins, y ont fait leur profession religieuse, beaucoup d'autres y ont obtenu leur diplôme d'enseignement. Un grand nombre de jeunes gens de saint Grégoire ont terminé à Nicolet, leurs études classiques, embrassant, ou les diverses carrières libérales, ou le sacerdoce. Près de vingt prêtres, enfants de cette paroisse, vivent encore aujourd'hui.

Nous devons spécialement recueillir dans le passé, les noms glorieux de Mgr. Jean Charles Prince, né à saint Grégoire en 1804 et devenu, plus tard, Evêque de saint Hyacinthe, Mr. Harper, fondateur de la congrégation des Religieuses, dites Sœurs de l'Assomption,

C'est dans cette paroisse si riche en souvenirs et en grandes œuvres, que naquit Julie Elisabeth Caron, le 18 Avril 1827.

Son Père, Etienne Caron, qui exer-

çait le métier de corroyeur, et sa mère, Josephte Bourassa étaient nés et avaient grandi à Saint-Antoine de la Rivière du Loup, où ils demeurèrent jusqu'après leur mariage. Ils se transportèrent alors à Saint Grégoire le Grand, où Mr Etienne Caron continua sa profession, pendant vingt-cinq ans encore, se fixant enfin à Gentilly, où il mourut en 1860, à l'âge de soixante-et-trois ans.

Dieu bénit ces vertueux époux. De leur mariage naquirent quatre filles. Deux vivent encore, et demeurent, l'une à Gentilly, et l'autre à Spencer, (Etats-Unis.) Elisabeth était la troisième. Par sa naissance, elle était la nièce de Mr Charles Olivier Caron, Grand-Vicaire du Diocèse de Trois-Rivières ; cousine de feu Mr Thomas Caron, Supérieur du séminaire de Nicolet, et décédé en cette ville en 1878, à l'âge de soixante ans ; cousine de Mère Caron, Supre. Génle de l'Institut des Sœurs de la Providence, et décédée le 13 Août, 1888 ;cousine de Sr. Coulombe, morte en odeur

de sainteté à l'Hôtel-Dieu de Montréal, le 13 Avril 1862, et alliée à un grand nombre d'autres personnes qui ont exercé, dans le monde ou dans les communautés religieuses, les charges les plus importantes.

Tenue sur les fonts baptismaux par Joseph Thibodeau et par Julie Doucet Prince, elle reçut le Sacrement de Baptême des mains du Révérend Mr François Demers, curé de la dite paroisse.

Dès lors, commençait pour la pieuse mère surtout, cette longue série de soins, de sollicitudes et de prières qui forme tout l'ensemble de ses devoirs à l'égard de son enfant.

Pour elle, donner la vie à une enfant, la bercer sur ses genoux, guider ses premiers pas, n'était pas le terme suprême de la grande mission qui lui avait été confiée : elle le savait bien. Car, à quoi serviraient alors ces prodigieuses et admirables facultés dont elle était douée, sinon à exercer une influence incomparable dans la formation

de l'esprit et du cœur de celle que la Providence venait de lui confier ?

Pressentant, dès avant la naissance de l'enfant qu'elle portait en elle, un fruit de grâce, elle la consacra à Dieu. Il n'y a rien en effet de plus beau pour une mère chrétienne, que de prendre cette petite âme et de l'élever et de l'élever encore, jusqu'au niveau du Cœur de Dieu. Quelles douces émotions, alors, pénètrent son âme, lorsqu'elle peut dire : Elle sera mon honneur et ma gloire, la gloire et l'honneur de l'Eglise. Elle sera digne de Dieu. Pour arriver à cet heureux résultat, Mme Etienne Caron venait de prendre tous les moyens que la divine Providence avait mis à sa disposition. La consécration de l'enfant en est un des plus salutaires.

L'enfant vient de naître, et, autour de la petite nouveau-née, la mère crée une chaude atmosphère de piété et de prière, bien persuadée que cette jeune âme encore inconsciente, doit se nourrir de cette prière et de cette piété,

comme sa vie naturelle s'entretient aussi à son insu de l'air qui l'entoure et la pénètre.

Le proverbe : " Dis-moi qui tu fréquentes et je te dirai qui tu es, " se réalise véritablement dans ces circonstances. Dans l'esprit, dans le cœur, dans la volonté de cette enfant, il n'y a encore aujourd'hui rien d'arrêté ; mais elle se laisse facilement impressionner par tout ce qu'elle voit, par tout ce qu'elle entend, par tout ce qui l'environne. Or, avec qui s'établiront ses premières relations, sinon avec une mère profondément chrétienne, consacrant à celle qui repose dans son petit berceau, et ses fatigues du jour et ses veilles de la nuit ? La première personne qu'elle rencontre, c'est sa mère, les premiers exemples dont elle est témoin sont ceux de sa mère, les premières paroles qu'elle entend, les premières leçons qu'elle reçoit viennent de la bouche de sa mère, les premiers sentiments qui naissent dans son cœur sont ceux que lui inspire

sa mère. Les vertus de celle-ci seront comme une semence jetée dans l'âme de l'enfant, et de laquelle naîtront des vertus qui la rendront grande et heureuse, dans le temps et dans l'éternité. Toute imprégnée, ruisselante, pour ainsi dire, d'affection pour sa mère et d'amour pour Dieu, cette enfant gardera jusqu'à son dernier jour, ces trésors déposés en elle, aux premières heures de son existence, comme le vase qui a renfermé longtemps un parfum précieux, en conserve toujours la douce senteur. Devenue le tabernacle de la vertu, de la prière et de Dieu, elle n'oubliera jamais les grâces reçues, elle ne s'écartera jamais sensiblement de la voie tracée devant elle, et dans laquelle la sollicitude de sa bonne mère aura dirigé ses premières aspirations et soutenu ses premiers pas. (prov. 22. 6.)

Ce n'est point ici une étude fantaisiste. On reconnaît l'arbre à ses fruits, dit l'Esprit-Saint. Il suffira de relire les vertus et les œuvres de celle dont nous

retraçons aujourd'hui la mémoire, pour se convaincre que les premières années d'Elisabeth, sanctifiées par la piété d'une mère vraiment et profondément chrétienne, ne sont que les premiers germes de cet arbre qui grandira, de jour en jour, jusqu'à son complet épanouissement : ou bien encore, les fondations solides et profondes qui devront supporter tout l'édifice de sa vie. Le fondement d'une vie chrétienne, c'est la jeunesse ; mais une jeunesse toute pénétrée, toute imbibée de piété et de foi, une jeunesse reposant sur cette seule pierre angulaire qui est le Christ, et. en dehors de laquelle il n'y a que l'incertitude et la ruine.

Telles ont été les premières années de la Révérende Sœur Thomas.

CHAPITRE II.

Mort de Mme Caron. — Jeunesse d'Elisabeth. — Son caractère.

Nous nous trouvons aujourd'hui en face d'un silence profond qui règne sur la jeunesse presque toute entière d'Elisabeth, jusqu'à l'heure où elle décide le choix de sa vocation. Nous plaindrons-nous de ce que la Providence a été parcimonieuse à notre égard, en nous réservant si peu de détails que nous aurions tant aimé à connaître ? Non, car le silence et la retraite sont le véritable milieu dans lequel une âme puisse s'initier aux grandes œuvres qu'elle doit accomplir. C'est le seul moyen de cultiver la justice. C'est le fondement de la force et de l'espérance. Loin de nous plaindre, nous nous réjouirons, au contraire, de ce silence, et de ce quasi-mystère qui enveloppe ces premières années parce que Jésus-Christ lui-même, mo-

dèle de toutes les âmes pieuses, s'est préparé aux grands prodiges de sa vie publique, par trente années de retraite et de recueillement.

La jeunesse d'Elisabeth s'est passée dans le silence, voilà pourquoi les œuvres de sa vie ont été si grandes et si glorieuses.

Un évènement douloureux vint briser son âme alors qu'elle était âgée de huit ans à peine. Elle aimait Dieu avec ardeur, et ne craignait qu'une chose : l'offenser et le perdre par le péché. Mais aussi, elle aimait sa bonne mère. Elle l'aimait d'un amour naïf et candide, elle l'aimait avec passion. Après plusieurs mois de cruelles souffrances, cette mère si tendre lui fut ravie par la mort. Elle s'éteignit paisiblement au mois de mai 1835. L'épreuve était cruelle pour l'enfant, elle pleura longtemps, redisant, devant un petit crucifix, les prières que sa mère lui avait apprises. Elle se remit cependant avec courage et confiance, entre les mains du Dieu qui n'aban-

donne point les enfants de la terre, puisqu'il couvre de sa protection même, les oiseaux du ciel et la fleur des champs.

D'autres circonstances malheureuses rendirent encore plus sensible la perte qu'elle venait de faire. Les longues maladies de celle qui venait de mourir, puis, des revers de fortune réduisirent peu à peu, cette famille à un état de gêne voisin de la pauvreté.

"C'est alors, nous dit M. Olivier Caron, oncle d'Élisabeth, que ma mère appela auprès d'elle la petite Elise (c'est ainsi qu'on la nommait dans ses premières années), aimable enfant de huit à neuf ans, et la garda jusqu'en 1844.

A cette époque, voyant que le mariage de son oncle, François Caron, qui était donataire de sa grand'mère, amenait à la maison une bru qui ne lui paraissait qu'assez peu sympathique, sans qu'elle en reçut, cependant, de mauvais traitements, elle accepta, sur l'avis de sa grand'maman, l'offre bienveillant de son grand-oncle Jean Béland

frère de ma mère, d'aller demeurer chez lui, comme l'un des membres de la famille. Elle y alla, et fut d'autant plus heureuse, que sa tante, ses trois cousines et sa famille toute entière l'accueillirent avec une cordialité si franche, qu'elle se retrouva comme chez elle. Aussi, son dévouement, son affection prouvèrent constamment combien elle était reconnaissante. Pour qu'elle ne fut en rien inférieure à ses sœurs d'adoption, on la confia aux soins d'une bonne maîtresse qui lui enseigna tout ce que l'on pouvait apprendre alors dans les bonnes écoles de la campagne.

Mais ce qui permettait alors de fonder de sérieuses espérances sur cette enfant, c'était moins son éducation classique et littéraire que les qualités remarquables dont elle était douée. A une nature sympathique, nous dit encore un de ses oncles qui l'a connue intimement, elle unissait une constante bienveillance, une piété sérieuse et profonde qui exigea d'elle, dans bien des

circonstances, une énergie extraordinaire.

Ce n'est pas, il faut bien le croire, qu'elle ne se sentît naturellement attirée par les charmes d'une vie mondaine qui s'étalait souvent sous ses yeux. Plusieurs fois, elle se trahit, à cette heure, où, sans doute, trop confiante en elle-même, et moins en garde contre des dangers qu'elle ne soupçonnait pas, elle osa éluder la surveillance de sa grand'maman, pour prendre part à des réunions d'amies, à des divertissements qui eussent été, certainement à l'abri de tout reproche, s'ils avaient été seulement revêtus de la sanction de l'autorité. Néanmoins, ces écarts de sa jeunesse furent si rares, que nous n'aurions même pas consenti à en parler, si nous n'avions trouvé, dans ces incidents, une preuve frappante de cette vérité : que la vertu la plus sérieuse et la plus éclairée, n'étant jamais, sur cette terre, la confirmation dans la grâce, peut subir quelques-unes de ces

faiblesses toujours inhérentes à la pauvre nature humaine. La plus ardente ferveur n'est pas toujours à couvert de la funeste contagion du monde. Le cœur le plus pur emporte toujours quelque chose de la poussière de la terre. Il est presque impossible, enfin, à l'âme qui voyage vers le ciel, de ne point se meurtrir aux pierres ou aux ronces du chemin qu'elle parcourt. Ses dispositions habituelles, d'ailleurs, rachètent surabondamment les oublis de ses premières années. Nous savons que par vertu, elle demeura très-humble et très-édifiante. Je me rappelle encore comme elle était bonne et obéissante, nous dit son grand-oncle, M. Georges Caron. Je l'aimais comme ma sœur. Jamais elle n'a causé aucun trouble, aucun désagrément à la maison. Elle demeura modeste, et garda une grande simplicité dans cette toilette ou tant de jeunes personnes savent trouver une perte de temps considérable et la raison de pré-

occupations et de démarches sans cesse renaissantes.

Cependant, jalouse des droits qu'elle avait acquis, elle ne voulut jamais s'en désaisir. Choisie, un jour, pour être marraine en compagnie de son oncle, elle apprend avec douleur qu'une autre jeune personne doit la remplacer, pendant la cérémonie. Elle se fâche doucement, rappelle les promesses antérieures, et exige, de plus, qu'on lui accorde les avantages et priviléges offerts à sa rivale, c'est-à-dire gants, voiture, &c. Il fallut s'exécuter, c'était justice.

Exemple édifiant pour tous les membres de la famille, modèle de ses compagnes, elle mérita, sans même y songer, l'estime et l'amitié sincère de toutes les personnes avec lesquelles elle fut en rapport. Ses petites malices elles-mêmes étaient accompagnées de tant de charmes et d'expansive gaieté, que les victimes ne pensaient pas à s'en plaindre. Que de fois, dans la saison

des travaux à la campagne, elle réprimanda son père et les ouvriers de ce qu'ils retardaient trop à s'en revenir à la maison. Ses remontrances ne produisaient, la plupart du temps, aucun effet salutaire. Sautant alors sur la voiture, saisissant les rênes et fouettant les chevaux, elle revenait seule à la maison, riant de tout son cœur, à la pensée d'avoir mis les ouvriers, pourtant fatigués, dans l'obligation de s'en revenir à pied.

Tous se réjouissaient ensemble de ces petits incidents, parcequ'ils provenaient d'une âme pure, d'un caractère droit et plein de franchise, d'un cœur noble et compatissant qui n'eût jamais consenti à causer la peine la plus légère.

On pardonnait beaucoup à la petite Elise, parce qu'elle était beaucoup aimée.

CPAPITRE III.

Sa piété.— Son Esprit de Foi.

Favorisée dès sa naissance de grâces particulières, attentive à les garder et à leur faire produire des fruits de sanctification, elle parvint bientôt à un haut degré de perfection dont elle ne se rendait pas compte elle même, mais qui ne pouvait échapper à l'œil vigilant de ceux qui la guidaient.

Interrogeant un jour un de ses oncles, et lui demandant quelle était la juste expression qui devait le mieux caractériser sa jeunesse, il nous répondit : " Le caractère distinctif et dominant de sa jeunesse, c'est la piété."

La piété vraie, éclairée et sincère, l'esprit de foi le plus vif, le plus ardent, le plus généreux remplissaient donc et vivifiaient l'âme de la jeune Elisabeth.

Comprenant qu'elle portait en elle

la même nature que tous les enfants de la terre, apercevant autour d'elle des périls sans nombre, sentant en son cœur gronder les orages, elle se tourna vers Dieu, lui confiant et ses intérêts présents et son avenir. Elle demanda sans cesse l'accroissement de cette piété qui, seule, peut maîtriser ce flux et ce reflux de pensées diverses, de désirs insensés, d'impressions étranges qui se précipitent à certains moments dans une âme, la désorientent, la bouleversent et la perdent parfois.

Si, dans quelques rares circonstances, elle s'est soustraite à la surveillance de sa grand'maman, ce n'était point, nous l'avons déjà dit, par insubordination. Son esprit de foi lui rappelait trop vivement la stricte obligation qui lui incombait d'obéir entièrement et sans murmure. Le jugement le plus sévère dont nous puissions taxer cette conduite, est que Elisabeth s'abandonnait alors à quelques saillies de son caractère expansif et joyeux. Elle ne

ressentait, en effet, que de l'indifférence, pour ne pas dire du dégoût pour tous les amusements pris au dehors du foyer domestique et loin du regard de son oncle et de sa tante.

Quand on lui demandait d'accompagner ses cousines dans leurs visites ou dans des soirées d'amis, elle se recueillait un instant, et interrogeait sa conscience. Si elle hésitait encore, on n'avait qu'à lui dire : Puisque d'après votre confesseur, vous devez quitter le monde pour embrasser la vie religieuse, il faut que votre sacrifice soit fait avec connaissance de cause et de votre libre choix, il n'en sera que plus méritoire. Sa décision était prise. Elle disait aussitôt : "Vous le voulez, n'est-ce pas ? C'est pour moi la volonté de Dieu, je vous suis gaiement."

Sa situation d'orpheline, la dépendance dans laquelle elle était obligée de vivre, contribuèrent, sans doute, à lui imprimer ce caractère sérieux qui la distinguait à son âge. Mais, où al-

lait-elle puiser cette force d'âme si extraordinaire qui l'animait alors ? D'abord, dans la pureté de sa conscience. Craignant, par-dessus tout, qu'elle ne fut souillée, même de fautes légères, elle avait soin de se confesser souvent. Elle le faisait, habituellement, tous les Vendredis, autant que les circonstances pouvaient le lui permettre ; car, demeurant à près d'une demi-lieue de l'église paroissiale, il lui était parfois impossible de franchir cette distance.

A cette vigilance continuelle exercée sur son cœur, elle unissait un amour ardent, passionné, pour la Sainte Eucharistie. Consacrant en visites au St Sacrement les instants dont elle pouvait disposer, elle soupirait après le bonheur de faire la Ste Communion,et ne paraissait heureuse que quand cette insigne faveur lui avait été accordée. La grâce divine qui la remplissait alors, qui la pénétrait, débordait de son âme enivrée, suintait, pour ainsi dire, de toute sa personne, dans l'éclat de

son front, dans la candeur de son regard, dans la composition de son maintien, dans l'onction de ses paroles.

Il y eut encore pour elle, une autre source salutaire, où elle allait puiser et boire, à longs traits, l'amour de son Dieu. C'était une tendre dévotion envers la passion de N. S. J. C. Le souvenir des souffrances du Sauveur la brisait. La vision du Calvaire passant et repassant sans cesse, devant son âme, l'assiégeait, la pressait, faisant croître indéfiniment les ardeurs de son amour. Un Ami, un Père, un Dieu était là, continuellement devant ses yeux, sous les voiles sanglants d'une douleur et d'une mort subie pour elle, en témoignage de la plus incompréhensible dilection. Elle se levait alors, et, seule ou en compagnie de quelqu'une de ses cousines ou de ses compagnes, elle allait jusqu'à St Léon, pour y faire souvent le chemin de la croix, franchissant, habituellement à pied, les trois milles de distance qui la séparait de cette église,

la seule du district qui, alors, possédait l'avantage d'un chemin de croix érigé canoniquement.

Comprenant, enfin, qu'il lui fallait une mère puissante et dévouée pour veiller sur son cœur, comme une mère avait autrefois veillé sur son berceau, elle mit toute sa confiance en la sainte Vierge, implorant sa protection dans ses prières quotidiennes. Nous sommes heureux de pouvoir assurer que tous les jours elle récita pieusement son chapelet ou son rosaire, et que jamais elle ne manqua à cette pratique dont elle s'était fait une stricte obligation.

Telle fut, dans sa jeunesse, chez sa grand'maman comme dans la maison de son oncle Béland, la piété d'Elisabeth, piété qui ne se démentit jamais, piété sans exagération ni défaillance, réglée et sagement combinée avec le travail à la maison ou à l'école.

Son désir n'était pas d'embrasser des pratiques de dévotion multiples et variées. Elle en avait choisi quelques-

unes, seulement, sérieuses et efficaces. Elle les observa fidèlement. On peut bien résumer, dans une pensée, toute la piété de cette jeune enfant. Elle la faisait reposer dans son silence, dans sa prière, dans ses méditations, dans son union avec Dieu. Elle vit alors se réaliser en elle cette parole des Saints Livres : "S'il n'y a pas de paix pour ceux qui ne sont pas pieux, une grande paix est, au contraire, le partage de ceux qui aiment la loi divine, car, la piété possède les promesses de la vie présente et de la vie future."

Laissant de côté tout ce qui n'était pas Dieu, elle trouva Dieu et sut se conserver facilement en sa sainte présence. En Lui, elle trouva aussi, avec le courage et la générosité, une joie et un repos parfaits.

CHAPITRE IV.

Préparation à sa Vocation.

A tout œil vigilant, il était facile de prévoir et de constater qu'une piété aussi sérieuse devait produire des fruits admirables de sanctification. Un amour aussi ardent pour Dieu, une générosité si grande à l'heure du sacrifice, attirèrent en son âme des grâces de choix, particulièrement celle de la vocation religieuse. La préparation fut longue, cependant, il semblait que Dieu voulut assurer à la jeune Elisabeth, tous les moyens nécessaires pour se décider avec entière connaissance de cause, et pleine liberté.

Quoique douée d'une grande énergie de caractère, elle se laissait facilement conduire par ceux qui étaient chargés de la direction de son âme ; et, elle devenait généreuse jusqu'à l'héroïsme,

quand elle se trouvait une fois en présence d'un devoir à remplir. Très-prudente, lorsqu'il s'agissait de prendre une grave décision, elle en considérait, bien attentivement, les différents points de vue.

C'est ce qui arriva, quand il fut un jour question de sa vocation.

A cette époque, elle avait pour directeur spirituel, Mr. l'Abbé Bellenger, actuellement curé de Deschambault, mais alors, vicaire à la Rivière du Loup, où elle demeurait depuis la mort de sa mère. Ce digne prêtre nous rapporte les premières ouvertures qu'il lui fît à ce sujet.

Un jour, après sa confession, nous dit-il, elle était seule avec moi. Contre mon habitude, j'eus la pensée de lui dire : Pourquoi ne seriez-vous pas religieuse ? Elle se mit à rire, et me répondit : Me parlez-vous sérieusement ? Je suis bien trop vaniteuse pour entrer dans une communauté. Qui sait ? lui dis-je encore, il me semble que Dieu

vous appelle à la vie religieuse. Priez beaucoup, et réfléchissez sérieusement, afin de bien connaître la volonté de Dieu.....

Cet entretien avait été pour elle comme un rayon de lumière qui illuminait son âme, ouvrant devant elle un horizon qu'elle ne soupçonnait même pas, et des perspectives qui l'effrayaient de prime abord.

Etait-il bien vrai, comme on le lui disait, qu'elle serait une de ces âmes d'élite appelées par Dieu aux honneurs de l'immolation et aux voluptés d'un martyre sans fin ; qu'elle devrait bientôt, et cela, en face du ciel et de la terre, se livrer corps et âme à la virginité pour toujours ? Mais il lui fallait, pour cela, des lumières éclatantes capables de lui montrer, dans toute son étendue, et l'immense carrière ouverte devant elle, et la volonté de Dieu qui semblait l'y appeler. Il lui fallait, non-seulement des velléités, ou des aspirations vagues et flottantes vers cette

vie de perfection, mais une volonté calme, réfléchie, inébranlable, sans pression d'aucune nature, une résolution prise dans toute la plénitude de sa liberté. Et ces dispositions, elle ne les avait pas elle le croyait du moins.

Ecrasée, pour ainsi dire, sous le poids de ces considérations, Elisabeth adresse à Dieu ses prières les plus ferventes, se crée dans l'intérieur de son âme une solitude profonde, où elle se recueille, ponr étudier la grande question de son avenir.

Alors tous les souvenirs de son enfance se réveillent dans sa pensée, ses affections les plus légitimes raniment et centuplent leur activité, les liens les plus étroits qui l'attachent à sa famille et à tous ceux qui lui sont chers, semblent se resserrer encore davantage, une muraille infranchissable se dresse entre elle et Dieu Au même moment, les perplexités, les angoisses les plus poignantes se pressent dans son cœur. La pensée de sa mort, le souvenir de

son éternité, toutes les grandes visions du monde supérieur passent, tour à tour, devant son âme attentive... Elle hésite encore.

Quelques jours plus tard, ajoute son directeur, elle m'apprend qu'elle est profondément triste et désolée, elle ne sait à qui demander conseil ; elle n'ose s'adresser à son curé qui n'encourage pas les vocations religieuses. J'allai la voir moi-même, nous dit-il, et la trouvai dans une grande affliction. Toutefois, elle était changée, elle avait entendu la voix de Dieu et compris son appel.

Il était impossible, cependant, que le démon ne cherchât pas à entraver une vocation destinée à réaliser de si grandes œuvres Les tentations se multiplièrent, les obstacles parurent insurmontables, et, bientôt, la vérité de l'appel de Dieu fut, une fois encore, révoquée en doute. Il fallut l'intervention du directeur de sa conscience pour décider Elisabeth à entreprendre, au moins, les démarches préparatoires. Elle s'y

soumit par vertu, tout en entretenant dans son âme un vague espoir que ces démarches demeureraient inutiles. Dieu bénit son obéissance.

Il restait cependant une grande question à résoudre. Un nombre considérable de communautés religieuses rivalisaient de zèle et de dévouement dans l'exercice des œuvres de charité. Elisabeth n'en connaissait aucune d'une manière particulière. A quelle porte allait-elle frapper? N'y avait-il pas à craindre qu'elle ne se fît illusion sur le choix à déterminer? Son directeur sage et prudent lui conseilla de visiter les principales institutions religieuses établies à Montréal, centre et foyer de toutes les œuvres existantes dans la contrée. Elle devait ainsi se rendre compte, par elle-même, de la fin que se proposait chacune de ces institutions, et des dispositions requises pour chacune de ces œuvres. La prudence exigeait ces démarches.

Dans le courant de l'été 1845, elle quitta sa famille adoptive. Montée dans la barque du Révérend Mr Lebourdais, Curé de la Rivière du Loup, et qui faisait alors le même voyage, elle vint s'embarquer sur le vapeur " Castor " mouillé dans les eaux du lac Saint-Pierre. Quelques heures plus tard, elle était à Montréal, visitant, mais avec prévention et d'une manière distraite, les différentes communautés qui lui avaient été indiquées.

Quelles furent ses impressions, alors qu'elle eut franchi le seuil de ces asiles de la prière, du recueillement et de l'abnégation quotidienne ? Nous ne le savons pas. Quelles durent être, surtout, les illusions que l'ennemi de tout bien fit naître dans son âme, les ténèbres épaisses qu'il accumula dans son esprit, les indécisions et les faiblesses qu'il concentra dans son cœur ? nous l'ignorons encore. Mais l'état de son âme se manifesta bientôt tout entier dans cette réflexion qu'elle fit, quand elle

fut de retour à la maison : " Toutes ces religieuses là, je les hais trop."

Que faire alors ? Un des signes de vocation n'est-il pas, tout d'abord, un attrait surnaturel pour l'état de vie auquel on se croit appelé ? Or Elisabeth avait terminé son voyage avec une grande fatigue morale et une oppression indéfinissable. Une seule de ces institutions avait paru lui plaire. S'il est absolument nécessaire pour moi, dit-elle, d'entrer en religion, je m'adresserai à telle maison qui me conviendrait mieux.

Elle avait oublié de visiter une communauté religieuse, alors naissante : l'Institut des Sœurs de la Providence, Servantes des pauvres.

Avant de prendre aucune décision définitive, son directeur lui conseilla de recommencer son voyage, afin de se mettre en rapport avec cette communauté qu'elle ne connaissait pas encore. C'était renouveler, pour elle, ses perplexités premières, faire renaître les

craintes qu'elle éprouvait d'être saisie et comme enchaînée par la grâce divine au seuil de cette nouvelle institution.

Le deuxième vote fut résolu avec la perspective qu'il demeurerait, comme le premier, sans résultat pratique et sans décision définitive.

CHAPITRE V.

Vocation d'Elisabeth.—Sa profession.—Ses premières années de vie religieuse.

Quoiqu'elle n'eut pris encore aucune décision relative à sa vocation, Elisabeth se sentait cependant inquiète et troublée. Si elle n'était pas appelée à la vie religieuse, pourquoi tant d'instances de la part de son directeur spirituel en qui elle avait placé toute sa confiance ? Pourquoi ces voyages dispendieux et si pénibles, parcequ'alors les communications étaient difficiles ? Pourquoi cette obligation de visiter toutes les communautés religieuses, et de retourner une deuxième fois à Montréal pour se mettre en rapport avec les Sœurs de la Providence qu'elle n'avait pas vues, lors de son premier voyage ? Sa piété était sincère, nous le savons, elle ne pouvait, dès lors, sans une

grande témérité, refuser de reconnaître, dans les circonstances où elle était placée, une manifestation de la volonté divine à son endroit.

Aux premiers beaux jours du printemps de l'année 1846, Elisabeth reprit le chemin de Montréal. Elle avait alors dix-neuf ans. Sa première visite fut pour la Maison-Mère des Sœurs de la Providence. Des grâces puissantes l'y attendaient. Dans cette maison, elle eut le bonheur de rencontrer S. G. Mgr Prince, alors Supérieur de la communauté, et Révérende Sr Caron, qui en était dépositaire. Elle s'entretint quelque temps avec ces personnages distingués.

Chacune des paroles qu'elle entendait produisait dans son âme l'effet d'une main puissante qui démolissait, pièce par pièce, tout l'échafaudage de prétextes et de convictions qu'elle avait élevé autrefois, et qu'elle aurait voulu maintenir, contre la vérité de sa vocation. Chacune des explications qui lui étaient données refoulait au loin et dis-

sipait les nuages qui obscurcissaient son intelligence. Les orages étaient apaisés et la paix rétablie dans son âme.

Profondément impressionnée et convaincue, elle se dit à elle-même: C'est ici que Dieu me veut, c'est dans cette maison que j'habiterai, parceque je l'ai choisie. Forte et inébranlable, désormais, dans la décision qu'elle venait de prendre, elle bénit Dieu d'avoir mis fin à ses angoisses, en manifestant sa volonté d'une manière si évidente et providentielle.

Craignant d'être le jouet d'impressions momentanées et passagères, elle ne voulut rien demander ni rien promettre à ceux qu'elle venait de voir. Elle croyait plus prudent de faire connaître l'état de son âme à celui qui l'avait toujours dirigée. Elle revint donc à la maison et se hâta de communiquer à Mr Bellenger ce qu'elle avait éprouvé, et l'attrait qu'elle avait ressenti pour l'Institut des Sœurs de la Pro-

vidence. " Allez-y, et le plus tôt possible," lui fut-il répondu.

La ligne de conduite était tracée, toutes les inquiétudes dissipées.

Elisabeth reprit encore le chemin de Montréal, mais cette fois pour demander la faveur d'être admise au nombre des novices. Elle le fit avec tant d'humilité et avec une confiance si grande, que l'autorisation demandée lui fut accordée.

Le 10 Août 1846, elle commençait son noviciat, consacrant à une préparation immédiate les quelques mois exigés dans toute communauté religieuse, et désignés sous le nom de postulance. Dégagée de toutes les incertitudes qui l'avaient obsédée pendant si longtemps, moralement assurée qu'elle allait entrer enfin, et d'une manière définitive, dans la voie où Dieu l'appelait, elle n'eut plus d'autre préoccupation que de détacher son cœur de toutes les affections de la terre, de briser les derniers liens qui la retenaient à sa famille et

au monde, pour les surnaturaliser et les renouer au sein de Dieu, centre et foyer de toute perfection.

Le 14 mars 1847, elle recevait l'habit religieux des mains de Sa Grandeur feu Mgr A. M. Blanchet, alors évêque de Walla-Walla, dans le territoire de Washington.

La règle de cette communauté impose un nouveau nom à toute jeune personne qui s'y voue à Dieu par la consécration religieuse. C'est comme une nouvelle naissance à une vie toute spirituelle, comme un nouveau baptême par lequel cette âme, lavée de toutes les souillures du monde au milieu duquel elle a vécu, se lève pure et sans tache, revêtue de grâce, d'amour et de dévouement.

Jusqu'au 8 Décembre 1855, les Sœurs de cette Communauté recevaient leur nom de religion au jour de leur vêture ; mais, depuis cette époque, elles ne le reçoivent qu'au jour de leur profession religieuse.

Elisabeth aurait désiré recevoir le nom " d'Olivier " que portait un de ses oncles; Mgr Prince lui conseilla de prendre celui de " Thomas." Ce nom appartenait d'ailleurs à plusieurs de ses parents. Mgr Prince lui donnait en même temps, cette autre raison: Thomas a été un grand apôtre, il faut que vous le soyez vous-même.

Les œuvres accomplies plus tard par Sœur Thomas, surtout dans le faubourg Québec de Montréal, montreront dans toute sa plénitude l'apostolat de charité et de dévouement le plus fécond, et nous ne craignons pas de le dire, le plus héroïque que l'on puisse espérer.

La jeune novice ne tarda pas à donner des preuves manifestes de son zèle actif et compatissant auprès des malades, en se dévouant sans réserve au soin des malheureuses victimes du typhus qui, en 1847, exerçait avec fureur ses ravages dans toute la contrée Dieu lui ménageait, dans cette circonstance, une

épreuve bien douloureuse. Atteinte elle-même par le fléau, elle se vit bientôt aux portes de la mort. Ce qui lui causait une peine sensible, ce n'était point la crainte de mourir, car elle avait généreusement offert à Dieu le sacrifice de sa vie ; mais elle regrettait de ne pouvoir se dépenser et se surdépenser pour le soulagement des pauvres, des malheureux et des moribonds. Il lui en coûtait de paraître devant Dieu sans avoir combattu, sans avoir souffert.

Comme il y avait pour elle danger imminent de mort, elle eut l'avantage de prononcer ses vœux de dévotion, *in articulo mortis*. A cette heure, il lui sembla qu'il n'y avait plus à entretenir aucun espoir.

Elle demanda sans doute au bon Dieu le retour à la santé, afin de pouvoir travailler encore, pendant de longs jours et se sacrifier davantage. Dieu, qui voyait sa pureté d'intention et la sincérité de ses désirs, lui accorda cette grâce, et Sœur Thomas, comme on l'ap-

BIBLIOTHÈQUE DU COLLÈGE
U[illegible] QUÉBEC

pelait depuis sa prise d'habit, triompha de la maladie qui laissa cependant en elle des infirmités dont elle se ressentit jusqu'à sa dernière heure.

A la fin de son noviciat, Sœur Thomas consomma son sacrifice. C'était là le terme de tous ses désirs, le but vers lequel elle dirigeait toutes ses opérations.

Elle fit sa profession religieuse, le 21 Juillet 1848, entre les mains de feu Mgr Eugène Bruno Guigues, O. M. I., Evêque de Bytown. L'acte de sa profession porte aussi les signatures de M.M. A. F. Truteau, Vicaire Général du diocèse de Montréal, L. Z. Moreau, maintenant Evêque de Saint-Hyacinthe, et E. C. Fabre, alors Sous-Diacre, aujourd'hui Archevêque de Montréal.

Les premières années de sa vie religieuse, comme celles de son enfance, ont été humbles et sans éclat, dépensées tout entières à soulager les pauvres, à consoler les affligés, à visiter les malades, à servir la douleur. Dans cet apostolat et cette immolation de tous les

instants, il n'y a rien qui attire les regards et excite l'admiration du plus grand nombre des hommes ; mais aux yeux de Dieu, le sacrifice de soi-même au profit de la souffrance, ce brisement des liens les plus chers du foyer domestique et de la famille en faveur des malheureux devient, aux yeux de Dieu, un titre de gloire incomparable. N'a-t-il pas lui-même dépensé toute sa vie et offert le sacrifice suprême de sa mort pour nous retirer de cet abîme de misère au fond duquel nous gémissons, sans consolation ni espoir, et pour nous placer avec les princes de son peuple. Sœur Thomas avait compris la gloire de cette humilité et la grandeur de ces abaissements. Elle en fut heureuse.

Le spectacle du zèle qu'elle déploya au service du prochain témoigne d'une manière bien évidente, qu'elle fût alors embrasée d'un grand amour de Dieu, dont elle cherchait la gloire avec tant d'empressement et tant d'abnégation.

Ce ministère auprès des malades et

des malheureux, dura pour elle jusqu'en 1858.

CHAPITRE VI.

Le Faubourg Québec à Montréal. — Les Sœurs de la Providence.—La Salle d'Asile St Vincent de Paul.

Nous voici parvenus aujourd'hui à la période la plus importante de la vie de Sœur Thomas : à partir de son entrée dans la direction de la Salle d'Asile Saint-Vincent de Paul, jusqu'à sa mort arrivée au mois d'Août 1889.

Cette première période, que nous appellerions volontiers " l'époque de formation, " est intéressante à bien des titres.

La revue que nous allons faire de certaines grandes œuvres, paraîtra peut-être en dehors du sujet que nous traitons. Plusieurs pages seront écrites, dans lesquelles nous redirons le dévouement des Sœurs, les dispositions admirables des enfants formés dans cet asile, les sacrifices sans cesse renais-

sants des membres des Conférences et des Dames patronnesses, sans qu'il soit fait, dans ces pages, une mention spéciale de Sœur Thomas. Mais nul n'ignore que dans une institution, dans une communauté, dans ce va-et-vient continuel, dans ces mouvements sans fin, il y a une force secrète qui anime tout, une intelligence qui dirige tout, une volonté qui imprime le mouvement à tout ce qui se meut, et cette force vient de celui qui est préposé au gouvernement de la communauté. Il est la source, le foyer de la vie. A lui revient la gloire du bien accompli, comme à l'intelligence et au cœur, la gloire d'une santé florissante et de la réalisation des grandes œuvres.

Tous les soldats combattent ou meurent sur le champ de bataille ; mais à qui reviennent les honneurs de la victoire et la gloire du triomphe ? Au général qui a su composer la marche de ses troupes, les enthousiasmer, les lancer sur l'ennemi et arracher la victoire

Dans les luttes pacifiques entre la charité et la misère, entre la consolation et la souffrance, luttes dont nous allons parler jusqu'à la fin de notre récit, à qui reviendra la gloire du bien accompli ? A celle qui fut toujours l'âme, le guide et le soutien de ces dévouements, à Sœur Thomas. C'est à ce titre que nous commençons maintenant l'histoire de la fondation et du développement merveilleux de la Salle d'Asile Saint Vincent de Paul.

La pauvreté était grande, en 1854, dans le faubourg Québec de Montréal. Les membres, pourtant si dévoués, des conférences Saint Vincent de Paul, chargés de la distribution des aumônes, succombaient à la tâche. Ils jetèrent le cri de détresse et supplièrent les R.R. Pères Oblats de Montréal, dont le Père Santoni était alors Supérieur, d'obtenir des Sœurs de la Providence, qu'elles vinssent aider elles-mêmes à la distribution des aumônes. Cette demande pa-

raissait trop légitime pour n'être pas favorablement agréée.

Ne pouvant rien entreprendre sans l'assentiment de l'Ordinaire, les Révds Pères Oblats transmirent la requête à Mgr Bourget qui l'accueillit avec une grande joie, et obtint des Sœurs de la Providence, la promesse qu'elles se chargeraient de ces œuvres charitables.

Quelques jours plus tard, arrivaient Sœur Françoise et Sœur Cécile (cette dernière encore novice), premières ouvrières de ce nouvel établissement qui devait se développer et grandir en proportion du rapide développement de la population et des misères à soulager.

Leur vie fut, pendant longtemps, un enchaînement de sacrifices renouvelés à chaque heure du jour. Elles partaient tous les matins de la Maison-Mère, et venaient dans la vieille chapelle Saint-Pierre, dont nous avons parlé, distribuant aux pauvres, avec l'aide des membres des conférences, l'aumône du pain, du bois, des vêtements, allant

ensuite visiter les malades à domicile.

Encore un détail, et pourquoi n'en parlerions-nous pas ? On peut voir encore aujourd'hui, à la Salle d'Asile de la rue Visitation, deux immenses marmites qui servaient autrefois à préparer la soupe destinée aux pauvres, aux religieuses et à tous ceux qui s'occupaient de ces œuvres de charité. Ce sont les dernières, mais précieuses reliques de cette époque mémorable de dévouement et d'abnegation.

Après leur journée de travail, les Sœurs retournaient à la maison-mère qui dut pourvoir à toutes leurs dépenses jusqu'en 1866.

En 1855, Sœur Julienne venait aider ses compagnes ; car aux œuvres dont nous venons de parler, on en avait ajouté une nouvelle : l'œuvre bien difficile, mais bien nécessaire des petits vagabonds et des enfants qui, pour des raisons sérieuses, avaient été renvoyés des écoles et ne trouvaient nulle part sollicitude et protection. Cette entre-

prise n'était qu'un tissu de difficultés. Il fallait instruire, policer, moraliser ces pauvres enfants presque abandonnés. Les membres des Conférences leur donnaient bien le vêtement, le boire et le manger ; mais ils ne pouvaient étendre leur influence au delà de ces limites restreintes. L'instruction et l'éducation faisaient complètement défaut chez ces enfants. Aussi, n'est-ce pas trop sévèrement, peut-être, qu'on les désignait alors sous le nom de " gamins de la Saint-Vincent de Paul."

En classe, quelques-uns d'entre eux étaient ivres. Ils osèrent plusieurs fois proférer des menaces contre la Sœur Directrice. Il fallait, pour briser ces volontés et ces caprices extravagants, toute l'énergie de Sœur Thomas, Supérieure, arrivée à la salle d'asile le 8 Octobre 1858. Quelques-uns d'entr'eux eurent parfois l'heureuse et providentielle occasion d'expérimenter la force de son bras.

Cette œuvre, bien au-dessus des

moyens alors disponibles, ne dura que deux ans. On crut plus avantageux de lui en substituer une autre : celle des pauvres veuves qui ne pouvaient subvenir aux besoins de leur nombreuse famille.

Il serait impossible de décrire les difficultés qui surgirent de ce nouvel état de chose. La maison qu'occupaient les premières Sœurs de la Providence, n'étant ni un hospice, ni une maison particulière, on ne savait quel règlement y faire observer, et cependant, une règle était nécessaire. Cette œuvre fut abandonnée. On recueillit ensuite les petits enfants, au-dessous de trois ans, des femmes qui allaient travailler à la journée. Il fallut discontinuer de prendre soin de ces enfants. En 1857, on ouvrit une crèche qu'on ne put entretenir bien longtemps. Il semblait qu'un destin funeste planait sur ce nouvel établissement, foyer d'entreprises si importantes et presque aussitôt témoin de leur décadence.

Enfin, d'après les sages avis du Rév. Père Cauvin, O. M. I., on ouvrait une Salle d'Asile en janvier 1860. Deux Sœurs de la Providence étudiaient la méthode d'enseignement sous la direction de la Révérende Sœur Gaudry, religieuse de l'Hôpital Général de Montréal, pendant que le Rév. Père Cauvin, O. M. I., déployait tout son zèle d'Apôtre pour assurer la prospérité et le bon fonctionnement de cet Asile, faisant venir d'Europe tout ce qui était nécessaire à l'œuvre, engageant les mamans à envoyer leurs enfants, visitant les bébés, les exerçant à marcher en cadence, leur apprenant des cantiques composés pour eux, et qu'il avait adaptés à des airs bien connus.

Nous devons mentionner ici un évènement d'une très-grande importance dans les annales de cette maison.

Les membres des CONFERENCES ST VINCENT DE PAUL étaient en possession d'un terrain et de l'ancienne chapelle St Pierre. Sur le désir du R. P. Léonard

et du R. P. Cauvin, O. M. I., ces messieurs cédèrent à la nouvelle communauté le terrain et cette vieille chapelle qui venait d'y être transportée. Nous avons conservé, et nous sommes heureux de redire aujourd'hui le nom de ces généreux chrétiens, véritables amis des pauvres et qui, au nombre de vingt et un, signèrent, le 27 juin 1861, l'acte de cession de la propriété aux Srs de la Providence. Ce sont Messieurs: Dr Deschambault, John Smith, Léandre Coursol, Octave Filiatrault, Jean Bte Dubé, Alfred Truteau, Léon Hurteau, Léandre Prévost, Léon Derome, Joseph Plamondon, Jean Bte Sénécal, David Beauchamp, Joseph Bernard, Cléophas Donnais, Cléophas Galaise, Abraham Larivière, Joseph Simard, Léon Demers, William Moore; Louis Poitras, étant absent donna une procuration à M. Joseph Lorange, le Rév. Père Cauvin, O. M. I.

La haute intelligence, la fermeté et le dévouement de Sœur Thomas, unis au dévouement, à la fermeté et à l'in-

telligence des Sœurs, ses compagnes, puissamment secondés par le zèle des R.R. Pères Oblats, et surtout bénis de Dieu, rendirent très-prospère la Salle d'Asile qui venait d'être fondée. Pendant plusieurs années, le nombre des enfants ne fit que s'accroître, tellement qu'il dut être bientôt question de s'assurer une habitation plus vaste et plus appropriée au développement des œuvres.

Dans cet intervalle, au mois d'août 1866, Sœur Thomas dut quitter ce nouvel établissement qu'elle dirigeait depuis huit ans avec une si grande fermeté et prudence. Elle accepta généreusement ce sacrifice qui lui était bien sensible, car, malgré soi, on ressent toujours un attrait particulier pour les œuvres qui ont exigé plus de dévouement et d'abnégation.

Elle était appelée à prendre la direction de la mission de saint Vincent de Paul, aux Ecarts, où elle demeura trois ans.

Elle sut, avec un tact prodigieux et une admirable délicatesse de procédés, détruire entièrement de fausses préventions suscitées contre elle. Elle fit, dans cette nouvelle maison, un grand nombre d'améliorations importantes, et put commencer les travaux de construction de la chapelle qu'elle n'eût pas la consolation de voir terminer.

Elle avait été remplacée, à la Salle d'Asile, par Sœur Charles qui continua, pendant plusieurs années, avec une grande abnégation, l'œuvre si bien inaugurée.

Il sembla bientôt que Dieu voulût intervenir directement pour réaliser les intentions des Sœurs de la Providence, relativement à la construction d'un édifice plus spacieux, car le mercredi Saint, 17 Avril 1867, un incendie désastreux détruisit entièrement la chapelle, causant de plus, à la maison, des dommages si considérables que l'on fut obligé de discontinuer les classes durant plusieurs mois. On fit bien quel-

ques réparations qui permirent de continuer le travail quelque temps encore, mais ces réparations n'étaient que provisoires, on était décidé de construire le nouvel asile, projeté d'ailleurs depuis plusieurs années.

CHAPITRE VII.

Déménagements et constructions. — Retour de Sœur Thomas. — Le nouvel Asile.

L'ancienne chapelle de Saint Pierre, transportée sur le terrain occupé actuellement par la Salle d'Asile, sur la Rue Visitation, allait donc disparaître pour faire place à l'édifice plus considérable que nous admirons aujourd'hui.

Malgré les dérangements nombreux occasionnés par cette nouvelle construction, et une translation dans une demeure provisoire, le fonctionnement des œuvres ne pouvait cependant subir d'interruption. Les religieuses purent s'abriter, d'abord dans la vieille maîtrise Saint Pierre, d'où il leur était facile de rayonner ensuite dans tout le voisinage. Leur séjour y fut de courte durée, seulement depuis le mois de Mars jusqu'au mois de Juin 1869.

C'est dans ces circonstances que Sœur Thomas, depuis trois ans Supérieure de la maison de Saint Vincent de Paul, aux Ecarts, quittait cette mission, le 26 Mai 1869, pour revenir prendre la direction de son ancien Asile qu'elle ne devait plus laisser qu'à l'heure de sa mort. A son arrivée, il n'y avait pas encore de demeure permanente.

Après avoir laissé la vieille maîtrise Saint-Pierre, les sœurs s'étaient retirées dans une petite maison qu'elles possédaient, rue Lagauchetière. Cette maison fut vendue, mais à condition que les religieuses en garderaient la possession jusqu'au 1er Mars 1870. A cette époque, elles devaient entrer dans la nouvelle construction, dont la première pierre avait été bénite le 4 Juillet 1869.

Or, le 17 Février 1870, Sœur Thomas et sa compagne Sœur Patrice, ainsi que les autres membres de la Communauté, revenaient de l'Eglise Saint Pierre, où elles avaient entendu la Sainte Messe,

Elles ne soupçonnaient pas la nouvelle épreuve qui leur était ménagée. Quelle ne fut pas en effet leur douloureuse surprise, en arrivant à la maison, de voir toute la toiture enlevée, tout le premier étage en voie de démolition, et les meubles épars dans une cour. Il pleuvait à plein ciel.

Elles devaient habiter cette maison quinze jours encore ; mais, sans les avoir averties, on venait de commencer les travaux de démolition.

Dans ces tristes conjonctures, une classe leur servit de refuge. Sœur Thomas et Sœur Patrice n'eurent pour se reposer, pendant plusieurs nuits, que les bancs de l'école, tandis que leurs compagnes, épuisées de fatigue, prenaient quelques jours de vacance.

Profitant de ces circonstances que Dieu semblait leur avoir réservées à dessein, Sœur Thomas, accompagnée de Sœur Thérèse de Jésus, faisait appel à la charité publique, afin de se procurer les meubles les plus indispensables

à leur nouvelle résidence et à leur chapelle. Leur voix fut entendue, et elles bénirent la Providence qui ne cessait de veiller sur elles et de leur assurer, au jour le jour, les ressources dont elles avaient besoin.

Elles soupiraient ardemment après le jour où il leur serait donné d'entrer enfin dans leur nouvelle résidence. Elles n'attendirent pas longtemps.

Le 27 Février 1870, le Révd Père Antoine, O. M. I., bénissait la chapelle et y célébrait, pour la première fois, le St Sacrifice de la messe. A 2 hrs P. M., après une instruction donnée par le Révd Père Supérieur des Oblats, Mr le Grand Vicaire Truteau bénissait la maison. Le lendemain, 28, une messe solennelle était encore chantée dans le nouveau sanctuaire, et le soir, à 2 hrs, le Révd Père Antoine, O. M. I., érigeait canoniquement, dans cette chapelle, les stations du chemin de la croix, assisté de plusieurs Pères Oblats et de quatorze enfants de la Salle d'Asile,

portant chacun une des stations. Un de ces enfants, Mr. Arthur Barcelo, est prêtre aujourd'hui. Il continue actuellement ses études au Collége Canadien, à Rome.

Les Sœurs de la Providence prenaient, dès ce moment, possession de leur nouvelle résidence.

Elles étaient donc parvenues au terme tant désiré, à la réalisation de cette œuvre d'une importance extrême, en raison des circonstances que nous avons dites au chapitre précédent, et que l'on n'a pas oubliées. Au centre de ce quartier, relativement peu habité, régnait alors une misère profonde, tant au moral qu'au physique. Presque tous les parents travaillant à la journée, étaient obligés de laisser les petits enfants errer et vagabonder, ou de les confier à leurs aînés, sur la sollicitude desquelsil était difficile de faire reposer de sérieuses garanties.

L'immense charité des Sœurs de la Providence, si bonnes et si dévouées,

aurait voulu embrasser toutes ces misères, dont elles étaient chaque jour les témoins ; mais leurs forces et leurs moyens les trahirent. Elles comprirent que le besoin le plus urgent était d'assurer aux petits enfants une bonne éducation, l'amour de la vérité et de la vertu. Au prix de sacrifices dont Dieu seul connaît l'étendue, elles venaient de bâtir la Salle d'Asile pour y exercer l'œuvre par excellence de N. S. Jésus-Christ.

Le Divin Sauveur n'avait-il pas dit : " Laissez venir à moi les petits en fants, " et, quand ils étaient autour de Lui, Il les bénissait.

La Religieuse, fille de la Providence, et providence elle-même, fait entendre sa voix, disant : Venez à moi, petits enfants, au nom de N. S. J. C. Je vous témoignerai toute la tendresse d'une mère je développerai dans votre cœur le germe des vertus que Dieu y a déposé au jour de votre baptême, je tournerai vers le ciel votre âme candide

j'élèverai vers Dieu votre cœur, afin que dans cette atmosphère divine, au contact de la charité du Christ, vous grandissiez, formant en vous l'homme vertueux, le citoyen grand et noble, le chrétien fervent, le fils dévoué de l'Eglise, l'appui, le soutien des grandes œuvres et le défenseur des saintes causes. Cette mission est bien belle : Dieu ne cessa de la bénir.

Les Sœurs directrices de cette Salle d'Asile eurent bientôt l'occasion de voir combien l'œuvre qu'elles venaient d'entreprendre, était hautement appréciée.

Peu après avoir pris possession de la maison, elles recevaient la visite de sa Grandeur Mgr l'Archevêque de Québec qui les félicita de tous ces travaux qu'elles avaient menés à si bonne fin, au milieu d'un concours de circonstances si pénibles. " La ville de Montréal, dit-il, est heureuse de posséder de tels établissements qui en élevant les

enfants dans la piété, les habituent dès l'âge le plus tendre, à la discipline, à l'ordre, à l'obéissance. C'est une institution précieuse que la Salle d'Asile."

C'est en effet, à l'ombre de ces murs, dans l'enceinte de cette communauté, que venait d'être inauguré un des ministères les plus difficiles et les plus délicats que l'on puisse exercer.

Jeter dans une âme les fondements de son avenir, mais surtout les y établir profonds et inébranlables, malgré les agitations, les secousses, les bouleversements qui surviendront tôt ou tard, est une tâche sérieuse.

Lorsque l'ouvrier se prépare à élever de vastes édifices, il rencontre parfois, au centre de la terre entr'ouverte pour y asseoir les fondations, des éléments qui opposent à son travail une vive résistance. Mais, armé d'une puissance explosive à laquelle rien ne résiste, il a bien vite pulvérisé, anéanti les masses les plus compactes.

Le travail de l'éducation, la formation

de l'enfant, est une œuvre, non pas de force matérielle brisant ou neutralisant une autre force matérielle, mais c'est la culture des cœurs, l'élévation des âmes, la formation de la vie par ses faces supérieures qui regardent le ciel et recherchent l'infini. C'est l'action des intelligences sur les intelligences, des cœurs sur les cœurs, et des âmes sur les âmes, s'éclairant, s'épurant, et s'agrandissant par leur contact.

Pour que cette formation soit réelle et durable, elle doit être profondément religieuse, parcequ'il n'y a point d'éducation sans morale, et qu'il n'y a pas de morale sans religion. Et où donc trouvera-t-on le sens religieux développé dans toute son expansion, si ce n'est, après le prêtre, chez l'humble sœur qui, retirée dans son monastère, emploie toute sa vie et toutes les puissances de son âme, à se maintenir en un contact permanent avec Dieu, avec les choses surnaturelles, c'est-à-dire les seules choses véritablement grandes et no-

bles ? Et, lorsque, sans quitter ces sphères sereines où elle demeure, elle se baisse vers l'enfant pour le bénir, pour illuminer son intelligence, pour embraser son cœur, pour élever sa vie, n'avons-nous point la plus ferme garantie que la grande œuvre de l'éducation est assurée ? Lorsqu'elle a consacré tous ses talents et toute son énergie à découvrir du regard pénétrant de l'amour, dans l'âme de cet enfant, ce qu'il y a de plus pur et de plus noble, de plus profond et de plus sublime, lorsqu'elle a donné à tous ses instincts supérieurs une expansion harmonieuse et un développement fécond, n'est-il pas assuré qu'elle a accompli une mission sérieuse, utile et durable ?

Cette œuvre si belle a été réalisée pendant vingt ans déjà avec un courage admirable, avec une abnégation et un dévouement héroïque par les Sœurs de la Providence de la Salle d'Asile.

Les fruits de grâce produits dans ces petits enfants prouveront, mieux que

nulle autre démonstration, la vérité de notre pensée, la grandeur du bien accompli sous la pieuse et intelligente direction de Sœur Thomas.

CHAPITRE VIII.

Les petits enfants de la Salle d'Asile.

L'honneur et la gloire de Dieu reposent, dit l'Esprit-Saint, sur les lèvres des petits enfants. (Ps. 8.) Ces lèvres toutes chargées de prières, sur lesquelles s'épanouit un sourire encore candide, redisent en effet, d'une manière admirable, les œuvres de la grâce divine en eux. Derrière ces expressions qui jaillisent spontanément d'un cœur toujours pur, on n'entend point encore gronder des orages ou des passions qui les démentent. C'est la raison qui nous a déterminés à glaner quelques épis au milieu de ce vaste champ de vertus enfantines, pour montrer à tous ceux qui liront ces lignes, la somme du bien opéré dans ces jeunes âmes, par la grâce de Dieu d'abord, mais aussi par la

charité des Sœurs de la Providence de la Salle d'Asile.

Il y a, parmi les traits que nous allons citer, des paroles et des impressions qui paraîtraient toutes naturelles sur les lèvres d'une personne plus âgée, mais qui n'en sont pas moins surprenantes lorsqu'on les entend exprimer par des enfants aussi jeunes, et ordinairement aussi peu habitués à ces impressions salutaires.

Une Religieuse, directrice d'une salle de classe, avait appris à ses enfants à se rappeler souvent la présence de Dieu, et à faire de fréquentes oraisons jaculatoires. Une petite fille est interrogée, mais elle demeure muette. Cependant, son visage est illuminé, ses regards se dirigent vers une statue de la Madone, ses lèvres semblent murmurer une prière. Pourquoi ne répondez-vous pas ? lui dit la Sœur. Et l'enfant surprise : Je priais la Sainte Vierge, je lui disais : O bonne Mère, je vous aime de tout mon cœur.

Une autre petite fille, qui avait l'habitude d'appeler la Sœur : *sa tante*, lui dit un jour : Ma tante, prenez donc mon cœur ! ..... Eh ! que voulez-vous que j'en fasse ? .... lui répondit la Sœur. Mais, reprit l'enfant, tout ce que les tantes possèdent appartient au bon Dieu. Prenez mon cœur, il sera tout au bon Dieu.

On rencontre parfois, chez ces bébés, de grandes vertus, et même des actes héroïques pour leur âge.

A une réunion à laquelle ils avaient tous assisté, on avait donné quelques conseils pratiques relativement aux œuvres de charité que l'on peut faire en faveur des âmes du purgatoire.

Or, un jour où la chaleur était accablante, un petit enfant de quatre ans seulement, avait déjà laissé passer devant lui une vingtaine de ses petits compagnons qui allaient se désaltérer à une fontaine d'eau bien fraîche. Pourquoi n'allez-vous pas boire ? lui dit une des sœurs. Oh ! ma Sœur, reprit l'en-

fant, j'ai bien soif, mais il me semble que je n'ai pas encore assez *pâti* pour les âmes du purgatoire.

N'y aurait-il pas lieu de croire, en réalité, que ces pensées et ces sentiments ont été exprimés par une grande personne habituée depuis longtemps à des actes de vertus peu ordinaires ?

Personne n'ignore combien la dévotion aux Anges Gardiens est chère aux petits enfants. Il y a en effet, entre ces petits enfants et les bons Anges à qui ils ont été confiés, tant de rapports, tant de ressemblance de candeur, de pureté, d'innocence et de prière, qu'une sympathie très-intime s'impose naturellement entre eux. En voici une nouvelle preuve.

Un petit enfant avait été appelé au bureau pour répondre à une question qui lui avait été posée, et il ne répondait pas.... Est-ce que vous ne comprenez pas ce que je vous demande ? lui dit la Sœur.....Oui, je comprends bien, reprit l'enfant, mais je demande à mon

bon Ange gardien la grâce de répondre comme il faut.

Un nouveau trait encore, de nature à faire comprendre combien les bons conseils se gravent profondément dans ces jeunes âmes.

Un soir, à cette heure où, dans les communautés, on n'ouvre plus que pour de graves raisons, on sonna à la porte de la Salle d'Asile. C'était une pauvre femme qui accourait en toute hâte, disant : Mon enfant s'est rendu maître de moi, à la maison. Revenant de la classe, cette après-midi, il m'a redit toute la leçon de catéchisme qu'on lui avait apprise. La Sœur lui a dit qu'il était très-utile d'avoir de l'eau bénite à la maison, et d'en prendre avant de se coucher. Nous n'en n'avons pas chez-nous, et le petit ne veut pas se coucher sans cela. Ma Sœur, voulez-vous m'en donner ? Inutile de dire que la Religieuse, édifiée des bonnes dispositions de cet enfant, s'empressa d'accéder à un désir aussi légitime.

Un jour, un petit enfant de six ans jouait gros jeu en récréation. Tout à coup il s'arrête et vient dire à la Sœur : Je ne veux plus jouer comme cela. Mon âme est blanche : j'ai peur de faire des péchés qui la salissent.

Mères de famille, qui lisez ces pages, ignorez-vous que la prière de vos petits enfants est toute puissante sur le Cœur du bon Dieu. Vous, surtout, qui souffrez et qui êtes désolées, retenez bien le trait suivant.

Les bébés de la Salle d'Asile avaient appris à réciter cette belle prière : Jésus, abreuvé de fiel et de vinaigre, convertissez les pauvres ivrognes. Une petite fille, rentrée à la maison, ajoute à sa prière du soir l'invocation dont nous venons de parler. Le père, qui est ivrogne, se fâche, persuadé que c'est le résultat des conseils et des exhortations de son épouse. La petite fille prend aussitôt la défense de sa maman et dit : Ce sont les chères Sœurs de l'Asile qui nous ont appris cette prière. Le père

se calme, et vivement impressionné des dispositions de son enfant, pleure et promet d'être désormais un modèle de tempérance.

Nous ne pouvons nous résoudre à terminer ce chapitre, sans citer encore quelques petits traits de charité bien admirables de la part de ces petits enfants.

Deux pauvres petits bébés venaient de perdre leur père. La mère ne put réagir contre la douleur qui la brisait, elle devint folle, et ces enfants, vraiment orphelins, réduits à la dernière misère, étaient obligés de venir à la Salle d'Asile, couverts seulement de quelques haillons. Les petits compagnons et les petites compagnes de classe, émus de compassion à la vue de tant de souffrance demandèrent eux-mêmes à leurs mamans, des vêtements pour ces petits infortunés. Ils voulurent les leur offrir personnellement, afin d'avoir tout le mérite de leur charité.

Après une première Communion, à

laquelle avaient pris part un certain nombre de petits garçons et de petites filles de l'Asile, on s'était décidé à faire chanter une grand'messe d'actions de grâce. Les enfants furent invités à réserver à cette intention quelques-uns des centins qui leur sont donnés, de temps en temps, par leurs parents, pour s'acheter des bonbons.

Une petite fille de trois ans arrive à l'école : Maman m'a donné *une cent* pour m'acheter un petit sifflet ; mais je lui ai dit que j'aimais mieux le garder pour le petit Jésus. Elle m'a donné deux autres *cents*. Je vous les apporte, ma Sœur, prenez-les pour payer la grand' messe.

Tout dernièrement, un petit garçon de dix ans, recevait soixante centins pour se procurer des patins. Il préféra acheter avec cette somme des fleurs en porcelaine, afin qu'elles durent plus longtemps. Il les offrit à Sœur Thomas, en disant : Elle mérite bien cela.

Encore un exemple du travail pieux

opéré dans ces jeunes âmes par les Sœurs de la Providence.

Un enfant tomba, un jour, d'une galerie de seize pieds d'élévation. Il ne se fit aucun mal. Se relevant aussitôt il s'écria : C'est la sainte Vierge qui m'a sauvé. Entr'ouvrant alors ses petits vêtements, il montra un scapulaire qu'il avait trouvé sur une chaise à la maison. Le père l'avait laissé là pour en faire renouveler les cordons.

Ces petits enfants de la salle d'asile se sont faits apôtres par leurs prières ; car la prière des âmes pures et innocentes surtout, est l'apostolat le plus fort et le plus efficace que l'on puisse exercer.

En 1886, on n'avait pu constater sans une amère douleur, que dix-neuf jeunes gens des environs, n'ayant pas fait leurs Pâques, s'obstinaient à ne pas s'approcher des sacrements. Les enfants se mirent en prière, demandant à Dieu la conversion de ces malheureux égarés. Peu de temps après, on eut la consola-

tion de les voir tous au saint Tribunal de la Pénitence et à la sainte Table.

Un ivrogne invétéré était arrivé à sa dernière heure, avec tous les caractères de l'impénitence finale. On accourut à la Salle d'Asile, implorant les prières les plus ferventes de la Communauté en faveur de cet infortuné qui bientôt, allait entrer dans son éternité. Tous les enfants se jettent à genoux, et, les bras en croix, demandent à Dieu le salut du pauvre pécheur. Quelques instants après, le moribond faisait venir le prêtre. Celui-ci accourut en toute hâte, eut le temps de le réconcilier avec Dieu et de lui ouvrir les portes du ciel.

Un franc-maçon converti par la prière de ces pieux bébés, répare généreusement les scandales qu'il a donnés, et s'efforce de supporter avec patience la longue et douloureuse maladie que le ciel lui envoie.

Ce ne sont point là quelques vertus solitaires étalées sous les yeux du lecteur pour en imposer à sa trop naïve

crédulité Nous pourrions citer encore une multitude de faits analogues qui feraient ressortir, de plus en plus, la puissante influence exercée sur ces petits enfants par les Sœurs de la Providence auxquelles ils ont été confiés. Cette vertu maternelle, élevée à sa plus haute puissance par le dévouement et l'esprit de sacrifice de la Religieuse, opère dans ces jeunes âmes des merveilles de piété.

Nous nous rappelons la visite que Mgr Ignace Bourget, Evêque de Montréal, faisait à la Salle d'Asile en 1874. Il fut si agréablement impressionné à la vue des œuvres réalisées en faveur des petits enfants, qu'il voulut se charger immédiatement de l'éducation de l'un d'entr'eux.

Nous devons redire encore le grand esprit de foi d'une personne pieuse dont nous taisons le nom, pour ne pas blesser son humilité. Elle organisa, avec le concours de plusieurs autres dames charitables, une souscription permanente

qui permit de faire brûler constamment une lampe devant l'autel de la Sainte Vierge, pour obtenir de cette bonne mère la conservation de l'innocence des petits enfants.

Il n'est pas étonnant que dans un milieu aussi favorable, dans cette chaude atmosphère de piété que Sœur Thomas avait soin d'entretenir dans cette Salle d'Asile qui lui était si chère, les petits enfants soient animés des dispositions édifiantes que nous avons essayé de redire dans ce chapître.

Honneur donc et reconnaissance aux bonnes Sœurs de la Providence !!! Bienheureux sont les petits enfants de la Salle d'Asile.

CHAPITRE IX.

Les Dames Patronnesses.

Il eut été moralement impossible pour Sœur Thomas et ses compagnes de la Salle d'Asile, d'embrasser toutes ces œuvres, et surtout d'atteindre aux derniers détails de leur organisation, si elle n'avait pu se reposer sur une autre institution pleine de mérite, dont nous devons parler, c'est-à-dire : l'Association des *Dames Patronnesses.*

Les bonnes Sœurs de la Providence ne peuvent consacrer leur travail et leurs efforts qu'aux enfants qui veulent bien venir à elles. A l'égard de ceux-ci, elles exercent cet apostolat du bien, de la vertu, de la formation du cœur et de l'âme dont nous avons parlé précédemment. Mais comment parvenir jusqu'aux enfants qui se tiennent éloignés ? Comment connaître leurs besoins? Com-

ment les secourir ? Il y avait là une sérieuse difficulté à résoudre.

Sœur Thomas, ayant pris conseil du Rev. Père Cauvin, O. M. I., chargé alors de la congrégation des dames du Faubourg Québec, et qui s'intéressait d'une manière si active à la prospérité des œuvres de la Salle d'Asile, se mit en prière, et demanda à Dieu de lui inspirer ce qu'elle devait faire dans cette circonstance. Et Dieu qui a daigné s'appeler, lui-même, le gardien des petits enfants, *Custodiens parvulos Dominus*, mit dans l'âme de cette religieuse la pensée de s'entourer d'un certain nombre de personnes charitables et dévouées, qui deviendraient ses auxiliaires et comne l'extension d'elle-même, de son esprit, de son cœur, et de son dévouement en faveur des malheureux. Elle confia l'exécution de son dessein au Rev. Père Cauvin, O. M. I., qui, s'étant pourvu des autorisations nécessaires, procéda, quelque temps après, à l'inauguration de cette association. En

voici l'acte, tel que conservé aux archives de la Salle d'Asile.

" Le quatrième jour de Mai mil huit
" cent soixante trois, a été convoquée à
" la Salle d'Asile dite de Saint-Vincent
" de Paul, du Faubourg Québec, une
" assemblée des Dames qui désiraient
" former un corps et se réunir, à cer-
" taines époques, dans un but charita-
" ble, sous la direction des R.R. Pères
" Oblats du quartier.

" La première séance fut présidée par
" sa Grandeur Mgr Ig. Bourget, Evê-
" que de Montréal, assisté des Révds.
" Pères Oblats Aubert, Supérieur, et
" Cauvin, Directeur. La première déli-
" bération unanimement approuvée fut
" que chaque Dame souscrirait pour l'a-
" sile, au moins, la somme de cinq shel-
" lings par an, payable dans l'intervalle
" du 1er Mai au 15 Juin. Beaucoup
" s'empressèrent de souscrire, comme on
" le verra plus bas par la liste des sous-
" criptions. C'est la seule obligation des
" membres de la société ; mais en retour

" les Révds Pères ont bien voulu accor-
" der à ces Dames, une messe particu-
" lière, dite pour elles à la chapelle de
" l'Asile, tous les premiers mercredis du
" mois, laquelle messe sera ordinaire-
" ment suivie d'une instruction.

Fait et passé les jour et an que dessus à la Salle d'Asile Saint Vincent de Paul.

Montréal, le 4 Mai 1863.

Signé. Sœur Thomas, Directrice.
Sœur Philomène, Supérieure.
Rev. Père Cauvin, O. M. I., Directeur.
Rev. Père Aubert, O. M. I., Supérieur.
† Ig. Evêque de Montréal.

Sous le haut patronage de sa Grandeur Mgr Ig. Bourget, cette association venait donc d'être établie pour réaliser au sein d'une population pauvre, une somme de bien considérable. Les dames patronnesses auront pour devise cette parole si chère au Cœur de Jésus : " Laissez venir à moi les petits enfants. " Elles écouteront et garderont dans leur cœur cette invitation qui leur est faite par

Dieu, et, par tous les moyens en leur pouvoir, elles chercheront à amener les enfants pauvres et délaissés à se confier à ces dévouées religieuses qui se chargeront, avec l'aide de la divine Providence, de former leur cœur et leur intelligence.

Cette œuvre, que nous appellerions volontiers l'œuvre du sauvetage spirituel et social, était déjà mise en pratique depuis bon nombre d'années. Dès 1854, quelques-unes de ces dames venaient apporter leurs provisions à l'ancienne chapelle Saint Pierre, prenant là leur dîner, s'occupant en même temps, et d'une manière très active, de la distribution des aumônes, conjointement avec les Sœurs de la Providence et les membres des conférences. Ce dévouement et la sollicitude déployée plus tard en faveur des "*gamins de la Saint Vincent de Paul*," sont les principes de cette association régulièrement organisée aujourd'hui. Mais alors, il n'y avait que des efforts isolés, tout était

laissé à l'initiative personnelle. Maintenant, chacune des dames patronnesses contracte ses obligations, en même temps qu'elle acquiert un droit à des avantages inappréciables. Ces obligations sont les suivantes :

1° S'inscrire sur le régistre de l'association, tenu à la Salle d'Asile Saint Vincent de Paul, rue Visitation.

2° Payer fidèlement, au mois de Mai, sa contribution annuelle qui est au moins, d'une piastre.

3° L'offrande de vingt-cinq cents, pour entretenir une lampe devant la statue de Notre Dame des Sept Douleurs, à l'intention des Dames et pour conserver l'innocence des enfants.

4° Encourager toutes les œuvres des Sœurs de la Providence de la Salle d'Asile, et chercher à augmenter le nombre des associées.

5° Dire, tous les jours, à cette intention, un *Pater* et un *Ave* avec l'invocation : *St Vincent de Paul, ami des pauvres*

et ami des enfants, priez pour nous, (40 jours d'indulgence).

Les avantages offerts aux Dames Patronnesses associées sont nombreux :

1° Participation aux mérites attachés aux travaux et aux sacrifices des Sœurs de la Salle d'Asile.

2° Prières nombreuses adressées au Seigneur, par ces jeunes enfants, en faveur de leurs bienfaitrices.

3° De la part des Sœurs, deux communions par année, pour ces Dames : le 19 Novembre, fête de Ste Elisabeth, et le 27 Décembre, fête de Saint Jean l'Evangéliste.

4° Le premier mercredi de chaque mois, à huit heures et demie, dans la chapelle de la Salle d'Asile, la Sainte Messe suivie d'une instruction, dont les Révds Pères Oblats ont toujours gratifié l'association depuis son établissement.

Cette association des Dames Patronnesses a des gloires indiscutables. La plus belle aux yeux de l'Eglise et de la

société est, sans contredit, une protection maternelle et profondément chrétienne assurée à ces enfants, exposés d'ailleurs à de si grands dangers. Combien d'entr'eux, pour ne pas dire tous, sont redevables à ces Dames chrétiennes de l'éducation qu'ils ont reçue, et de l'avenir qu'ils ont pu se créer, précisément à cause de cette bonne éducation. Le nombre de ces apôtres n'a cessé de grandir.

Comme toutes les œuvres de Dieu, celle-ci eut ses luttes et ses épreuves. Qui ne se rappelle le violent orage qui s'est élevé, il y a quelques années à peine ? Et l'arbre qui avait grandi fut fortement ébranlé et secoué. Plusieurs branches mêmes, ne purent résister à l'assaut de la tempête. Elles se brisèrent et furent séparées du tronc. Mais, comme si la Divine Providence eut attendu ce moment pour donner à l'arbre tout entier une nouvelle vigueur et une plus puissante activité, plusieurs rejetons apparurent aussitôt plus nom-

breux et plus vivants que ceux qu'on venait de perdre.

Loin de ralentir son action en raison des épreuve qui lui étaient suscitées de toute part, cette association ne fit qu'étendre le rayon de ses œuvres de bienfaisance. Sœur Thomas avait fait comprendre que les ressources minimes dont on pouvait disposer à la salle d'asile ne permettaient pas d'entreprendre sans témérité, des œuvres plus nombreuses. Quelque louable que soit l'abandon de soi-même entre les mains de la divine Providence, il n'est pas permis, cependant, d'être téméraire. Malgré le dévouement et les sacrifices sans nombre dont on avait, depuis longtemps, donné des preuves manifestes, il y avait encore un grand nombre d'enfants qui demeuraient sans protection. Cet appel fut entendu, et Sœur Thomas eut la consolation de voir un nouvel acte de charité s'ajouter à ceux qu'avait exercés déjà, l'association des Dames patronnesses. Plusieurs

d'entre elles, de leur propre mouvement, engagèrent quelques-unes de leurs compagnes à fournir, chaque semaine, un petit pain pour l'entretien de la communauté. Cette offrande se généralisa bientôt parmi les membres de l'association. Aujourd'hui, grâce à cette aumône, on peut recevoir gratuitement, chaque année, plus de deux cents enfants pauvres.

Ces dames, dont le dévouement est sans borne, sont aussi les organisatrices des bazars et des différentes autres industries de charité, ayant pour but l'entretien et le développement de l'éducation des enfants, et de leur formation intellectuelle et morale.

Le 2 Mai, 1888, une cérémonie imposante réunissait toutes ces dames dans la chapelle intérieure de la Salle d'Asile. Il s'agissait de célébrer le vingt-cinquième anniversaire de la fondation de cette association. N'était-ce pas en effet un devoir pour toutes, pour Sœur Thomas surtout et

ses compagnes, de remercier Dieu des grâces obtenues pendant ces années écoulées, et de se mettre de plus en plus sous sa protection pour l'avenir. Le Rév. Père Cauvin, O. M. I., qui avait présidé à la formation de cette association, eut éprouvé une grande joie d'assister à cette fête de famille, mais une cruelle maladie le retenait au sein de sa communauté. Il accepta ce sacrifice, promettant de l'offrir à Dieu pour la prospérité et le développement de ces œuvres charitables. Le Révd Père Augier, O. M. I., Provincial des Oblats, en Canada, présida lui-même la cérémonie. Deux Dames patronnesses offrirent à cette occasion, chacune une lampe d'argent qui devra brûler perpétuellement en présence du Saint-Sacrement et de la statue de la Sainte-Vierge, comme une prière permanente, assurant aux enfants la conservation de leur innocence, et à leurs insignes bienfaitrices, les bénédictions du ciel.

Daigne la Divine Providence répandre

ses grâces les plus précieuses sur cette petite armée d'âmes généreuses qui, depuis de longues années, se sont imposé de si grands sacrifices pour la gloire de Dieu et le soulagement des pauvres.

CHAPITRE X.

Les Conférences Saint Vincent de Paul.

Un des auxiliaires les plus puissants que Sœur Thomas ait eu à sa disposition pour multiplier ses œuvres de charité, fut, sans contredit, les Conférences Saint Vincent de Paul.

Le rôle qu'elle a joué au milieu de ces conférences, datent de bien loin. Au début de la première de ces associations de bienfaisance, des aumônières générales avaient été chargées de distribuer aux pauvres la part d'aumônes qui leur était remise par le Conseil particulier. Deux étaient occupées à cette distribution, dans la partie Ouest, et deux, dans la partie Est de Montréal. De ce côté, à partir de la rue Amherst jusqu'à l'extrémité Est de la ville, cette mission d'aumônière générale avait été dévolue à Sœur Thomas.

Après le terrible incendie de 1852, qui ne se rappelle avoir vu cette religieuse dévouée porter l'aumône du pain, des vêtements et surtout la consolation et le courage aux malheureuses victimes de cette terrible catastrophe ?

Des tentes légères, impuissantes à protéger contre une pluie torrentielle, ces femmes, ces vieillards, ces enfants en pleurs et couverts de misérables haillons, étaient le seul abri où ils aient pu alors se réfugier. Au milieu des débris entassés, des ruines encore fumantes, l'humble Sœur de la Providence apparaissait comme un ange de paix envoyé de Dieu pour soutenir ces existences défaillantes.

Dans le Faubourg Québec, il n'existait, en 1848, que la conférence Sainte Marie, mais bientôt la multiplicité de misères, conséquence inévitable des calamités précédentes et du rapide accroissement de la population, exigea que ces foyers de la charité chrétienne fussent aussi en plus grand nombre.

Nous avons la consolation d'en compter aujourd'hui vingt-deux dans les différents quartiers de la ville. Il en est trois cependant, sur lesquelles nous devons reposer notre attention d'une manière particulière. Ce sont les *Conférences Ste Marie*, la troisième par date de fondation, établie en 1848 ; la sixième : *Conférence St Pierre*, fondée en 1852 ; et la dix-septième : *Conférence St Thomas*, fondée en 1882, et cela, parce que Sr Thomas a eu avec celle-ci des rapports plus fréquents.

On se rappelle qu'en 1861, sur les instances du Révd Père Cauvin, O. M. I., elles avaient cédé aux Sœurs de la Providence le terrain occupé actuellement par la Salle d'Asile et les dépendances, moins une partie considérable que ces religieuses durent acheter plus tard, afin de s'isoler complètement des édifices avoisinants. A la suite d'une entente entre les Sœurs de la Providence et les membres de la Saint Vincent de Paul, plusieurs appartements

de l'Asile ont été mis à la disposition des conférences, pour leurs sessions régulières. La cour, qui aurait pu être d'une très-grande utilité, si elle eut été convertie en jardin ou en cour de récréation pour la communauté et pour les enfants, a été exclusivement réservée aux provisions de bois destiné aux pauvres. Dans l'intérieur de la maison, un immense fourneau servait à préparer les aliments, et surtout la soupe qui devait être distribuée à ces malheureux Aussi, nous ne savons ce qu'il faut le plus admirer dans cette lutte de charité entre les Sœurs de la Providence et les conférences St Vincent de Paul. D'un côté, les religieuses sacrifiant, pour le bien des pauvres et pour l'usage des sociétés de bienfaisance, une partie de leur propriété qui leur eut été si utile pour d'autres fins ; d'un autre côté, ces âmes généreuses qui forment le contingent des conférences, se réunissant, dans un esprit

de désintéressement et de sacrifice en faveur des malheureux, pour les soutenir et les empêcher de tomber dans une misère plus grande. Dieu seul pourra faire la part de chacun, et rendre à tous ce qu'ils ont mérité par cette abnégation de tous les instants.

Sœur Thomas a été la protectrice, le conseil, l'âme de toutes ces œuvres. Alors qu'il s'agissait d'organiser le travail et les secours, cette religieuse compatissante et toute imprégnée de dévouement, était appelée à prendre part aux sessions des conférences. Ses avis étaient une lumière, ses conseils étaient reçus comme l'expression de la volonté de Dieu. On eut toujours à se féliciter de son intervention dans les questions les plus épineuses et les plus difficiles à résoudre.

Un jour, on avait fait la remarque que plusieurs pauvres, pour des raisons sérieuses, ne méritaient pas d'emporter hors de la Salle d'Asile, les provisions qu'ils venaient demander. Que faire ?

Sœur Thomas résolut la difficulté en instituant ce qu'on appelait alors " le système de la soupe " qui était préparée par les Sœurs dans ces grandes marmites dont nous avons parlé précédemment, et distribuée aux pauvres dans la Salle d'Asile même.

On comprendra toute l'importance de cette innovation providentielle due à l'esprit de foi et à la charité incomparable de Sœur Thomas, en constatant les dépenses qui ont été faites de 1870 à 1883. Or, nous lisons dans le rapport général de la conférence Ste Marie, le seul que nous ayons pu nous procurer, que dans cet espace de treize ans seulement, il a été distribué aux pauvres du faubourg Québec de Montréal:

809¾ cordes de bois.
7667 livres de viande.
57829 livres de pain.
59123 gallons de soupe.

Dans ce laps de temps, cette seule conférence a secouru 823 familles, formant un total de 3780 personnes. Enfin, de 1848 à 1883, elle a dépensé, pour ces

œuvres, la somme énorme de $ 18195.99.

Si l'on veut remarquer que les trois conférences ci-dessus mentionnées nous offrent ensemble un total de quatre-vingt huit années d'existence, et qu'il n'y a ici que le résultat de treize années seulement, on pourra comprendre le bien immense accompli par ces trois Sociétés de Charité, dans le faubourg Québec de Montréal. Et toutes ces œuvres ont été encouragées, maintenues, rendues prospères, vivifiées par la sollicitude et les sacrifices de Sr Thomas. Veut-on savoir combien elle était ingénieuse dans ses rapports avec les membres de la St Vincent de Paul et avec les pauvres, et quelle était l'influence prépondérante qu'elle exerçait alors ? Quelques exemples le démontreront.

Presque à toute heure du jour, nous allions dire aussi de la nuit, on venait frapper à la porte de la Salle d'Asile, implorant un secours pour une famille en détresse ; mais les religieuses ne peuvent sortir le soir. Sœur Thomas

envoyait alors un panier de provisions chez un des membres des conférences qui demeurait dans le voisinage, le priant d'aller à cette heure avancée, en faire la distribution à ceux qui en avaient besoin.

Elle dut encore embrasser, dans sa sollicitude, le soin des pauvres veuves auprès desquelles elle se rendait elle-même avec ses compagnes ; les règlements des conférences St Vincent de Paul défendaient aux membres de visiter ces personnes.

Un jour, pendant la réunion des membres, quelqu'un vint faire rapport contre un pauvre qu'il s'agissait de secourir. Sœur Thomas assistait à cette réunion. Elle écouta avec patience les conseils désavantageux suggérés par cet étranger, mais enfin, n'y tenant plus, elle se leva, disant : Il y a assez longtemps que vous parlez contre ce pauvre malheureux. Il ne peut se subvenir à lui-même; d'après votre rapport, les conférences ne pourront venir à

son secours. En conséquence, je vous oblige, Monsieur, à l'entretenir vous-même à vos propres frais. Et le rapporteur, déconcerté, comprit toute la justesse de cette injonction. Il s'y soumit et entretint le pauvre mendiant pendant tout l'hiver.

Une famille étrangère venait de s'établir dans le quartier. Informations prises, on acquit la certitude que la position des parents n'était pas régulière. Le père, âgé de soixante-dix ans, tomba malade, un cancer cruel le dévorait. Plusieurs membres des conférences vinrent, tour à tour, au chevet du malheureux, lui demandant de vouloir bien penser à son âme qui allait bientôt paraître devant Dieu. Ces démarches fréquentes demeuraient infructueuses. Sœur Thomas vint elle-même et par ses conseils salutaires, par ses prières surtout, elle obtint la conversion du moribond. Trois enfants moururent, quelque temps après leur père, mais les quatre autres, grâce à l'inter-

vention de cette bonne religieuse, purent être placés dans les différentes écoles avoisinantes.

Aux secours multiples accordés à cette portion déshéritée de la ville de Montréal, les trois conférences Ste Marie, St Pierre et St Thomas ajoutèrent une autre œuvre d'une très-grande importance : celle du patronage des enfants. C'est une protection permanente qui repose sur ces petits bébés et sur leur famille. En raison de ce patronage que les conférences Saint Vincent de Paul leur accorde, les enfants pauvres, de deux à sept ans, sont *tous admis gratuitement* à la Salle d'Asile. On leur offre même l'habillement, le dîner et la collation. Nous savons d'une manière certaine que *jamais* aucun enfant qui s'est présenté avec ce seul titre d'indigence absolue, n'a été refusé. Les riches paient seulement la modique contribution d'un sou par jour.

A partir de sept ans jusqu'à la première communion, ces enfants entrent

dans le "Jardin de l'Enfance" établi à la salle d'asile. Les enfants riches sont admis à raison de cinquante centins par mois, et les pauvres toujours reçus gratuitement

Nous ne devons point oublier le "dépot des indigents." Tous les lundis, il se fait encore, à la Salle d'Asile, par les Sœurs de la Providence et par les membres des conférences, une distribution considérable de bois, pain, viande, sucre, thé, &c. à tous les pauvres qui se présentent. Ces réunions rappellent le souvenir toujours vivant de Sœur Thomas qui, jamais, n'a manqué d'y assister.

En présence de ces faits et de tant d'autres que nous ne pouvons redire, afin de ne point dépasser les bornes de ce petit ouvrage, quelle doit être notre dernière pensée et notre dernière parole? A vous, Sœur Thomas, à vous, ses compagnes, à vous tous, membres dévoués des conférences Saint-Vincent de Paul, nous donnons l'assurance que la promesse de l'Esprit-Saint se réali-

sera en votre faveur : Bienheureux ceux qui exercent la miséricorde, parce qu'ils obtiendront eux-mêmes miséricorde.

CHAPITRE XI.

Les vertus de Sœur Thomas.

La tâche de l'historien est parfois difficile. Aujourd'hui, nous le ressentons vivement. La vie religieuse de Sœur Thomas ayant été, par sa vertu, extérieurement très-simple et très-modeste, n'offrant presqu'aucune de ces grandes lignes, de ces grandes saillies qui font mieux ressortir un caractère, il nous faut pénétrer, pour ainsi dire, jusqu'aux dernières profondeurs de son âme, dans ce sanctuaire intime des vertus, connues souvent de Dieu seul. C'est là, il est vrai, que réside la seule grandeur, la seule noblesse de l'âme, puisque les œuvres du dehors n'en sont que la manifestation et n'en constituent pas la réalité. Mais encore une fois, il est aisé de concevoir combien notre mission, ici, est délicate.

Notre difficulté ne consistera pas à chercher, ou à imaginer chez la religieuse dont nous honorons la mémoire, des vertus fictives ou une grandeur d'âme qu'elle n'avait pas ; mais bien de peindre, dans tout leur épanouissement, les vertus qu'elle possédait, et devant lesquelles nous redisons notre impuissance.

Au milieu des mille fleurs qui ornent son parterre, le jardinier en choisit quelques-unes, en forme un charmant bouquet, et il les offre aux amis qui daignent le visiter. Ainsi, nous ferons, nous-mêmes, et, des nombreuses vertus qui ornèrent l'âme de Sœur Thomas, nous formerons un bouquet, une guirlande, une couronne que nous offrirons d'abord à la famille religieuse à laquelle elle a eu le bonheur d'appartenir, et ensuite à tous les amis des grandes œuvres dont Sœur Thomas a été l'âme et la protectrice.

Daigne le bon Dieu bénir notre sincère intention de faire du bien à tous

ceux qui liront le pâle récit de ces admirables vertus.

De tous les bienfaits dont Sr Thomas se plaisait à rendre grâces à Dieu, il n'en est point sur lesquels elle se reposa avec plus de reconnaissance et d'amour que le bienfait de la Foi et de l'éducation chrétienne qu'elle avait reçue. On l'entendait parfois gémir amèrement sur le sort de ces multitudes d'âmes qui n'avaient pas eu l'avantage dont elle jouissait elle-même.

Elle nourrissait en même temps dans son âme un profond et vif sentiment de gratitude envers Dieu, pour la grâce de sa vocation religieuse.

A ses yeux, l'âme qui s'est arrachée aux embarras et aux préoccupations de la terre, qui s'est mise à l'abri du tumulte du monde, qui s'est dégagée des liens d'ici bas, doit prendre son essor vers les choses d'en haut, et ne plus rien porter en elle des dissipations et des bassesses de la vie présente. Pour Sœur Thomas, la vie religieuse se résu-

mait pratiquement dans cette parole de l'Apôtre : ma vie, c'est le Christ ; mourir, pour moi, est un gain.

Elle se félicitait d'avoir correspondu à cet appel de Dieu, en laissant de côté tout ce qui pouvait entraver sa marche. Le monde aurait voulu l'arrêter : elle l'avait quitté. Les choses humaines auraient pu comprimer l'essor de son âme : elle s'en était dégagée. Sa nature l'aurait opprimée, peut-être : elle l'avait terrassée sous l'obéissance, la chasteté, la pauvreté, portées jusqu'à l'héroïsme et mises sous la garde inviolable des vœux de religion.

Avec le secours de la grâce divine, triomphant de tout, elle avait établi en elle le règne exclusif de Dieu. Ne connaissant plus que Jésus et Jésus crucifié, elle pouvait désormais se dépenser toute entière pour Dieu et pour le soulagement des pauvres.

Des grâces nombreuses lui avaient été départies, elle le savait bien. Elle savait aussi qu'elle en porterait devant

Dieu une lourde responsabilité. Se comparant aux personnes du monde, elle se faisait à elle-même cette réflexion : L'âme qui vit à l'extérieur pourra dire à Dieu : Je n'ai pas reçu telle grâce ; mais, moi, je ne pourrai apporter cette excuse. Et ces graves et sérieuses considérations la maintenaient dans des sentiments de reconnaissance qui ne s'effacèrent point, mais aussi dans une vigilance continuelle sur elle-même, dans la crainte de laisser inutile et sans fruit la moindre des grâces nombreuses qu'elle recevait chaque jour.

Heureuse de la vocation que Dieu lui avait réservée, elle fixait sans crainte et sans appréhension les tristesses et les épreuves qui pouvaient l'assaillir, sachant qu'appuyée sur la divine Providence, elle serait toute puissante. C'est le précieux témoignage que nous laisse une de ses compagnes. Depuis vingt ans que je vis avec Sœur Thomas, nous dit cette digne religieuse, ce qui m'a le plus impressionnée, c'est sa sou-

mission à la volonté de Dieu. Quelles qu'aient pu être ses contrariétés, venant de Dieu ou des hommes, elle se soumettait toujours humblement en disant : " le bon Dieu l'a voulu, que son saint Nom soit béni. S'il veut que nous ayions des humiliations, c'est pour notre plus grand bien, parce que nous les avons méritées. "

Non contente de s'être consacrée à Dieu, au jour de sa profession religieuse, elle sut renouveler, tous les jours de sa vie, l'holocauste par lequel elle s'était faite autrefois victime. Elle voulait ainsi, à chaque instant, se dépouiller de toute volonté propre, de toute prudence, de toute initiative trop humaine, de toute vie personnelle, pour ne revêtir que la volonté Divine, pour n'avoir d'autre prudence que celle des saints et d'autre vie que celle de Jésus-Christ.

Ces dispositions habituelles créèrent en elle, une direction si assurée, une telle rectitude de jugement, et une confiance si grande en la divine Provi-

dence, qu'elle allait à Dieu avec la candeur et la simplicité d'un enfant, n'ayant jamais eu, pendant toute sa vie, la moindre inquiétude de conscience. A l'heure de ses confessions, à l'époque des retraites mensuelles ou annuelles, son abandon entre les mains de Dieu ne se démentit pas un instant. Les Sœurs, ses compagnes, lui disaient quelquefois en s'amusant : Ah ! Sœur Supérieure, vous êtes tranquille maintenant, mais vous serez certainement inquiète à l'heure de votre mort. Cette réflexion la surprenait extraordinairement ; elle ne put jamais y ajouter foi. Le calme et la paix qui régnèrent dans son âme, à son heure dernière, furent et demeureront la preuve la plus manifeste que le juste ne doit point craindre le jugement de Dieu, et que sa mort sera précieuse aux yeux du souverain Juge.

Il ne faudrait pas croire, cependant, que ces dispositions de calme et de paix, étaient en elles le résultat d'une nature apathique, inerte ou insouciante, car

elle avait un caractère vif prompt et très-ardent ; et si elle sut au milieu de difficultés sans nombre, de travaux continuels, et d'épreuves sans cesse renaissantes, conserver cette paix de l'âme qui ne la quitta jamais, elle le dut à la générosité qu'elle ne cessa d'apporter à se vaincre elle-même, en exerçant contre elle une violence extrême et sans relâche.

Cette énergie de volonté, reposant toujours sur la grâce divine, l'a soutenue dans bien des circonstances difficiles.

Nous avons parlé de l'institution de la Salle d'Asile, la grande œuvre de sa vie. Dieu seul peut compter les sacrifices qu'elle a dû s'imposer, les souffrances morales et les douleurs contre lesquelles il lui a fallu réagir pour asseoir cette entreprise sur des bases aussi solides et aussi durables.

Chacun des petits enfants qui ont eu l'avantage de passer leurs premières

années à l'ombre de cet asile béni, pourrait ajouter son témoignage au nôtre, et redire avec nous la force de caractère et l'énergie de Sœur Thomas.

Chacune des religieuses, ses compagnes, qui avec elle se sont dévouées à la prospérite de cette institution, à l'éducation première des bébés, au soulagement de l'infortune et de la misère, pourrait unir sa voix à la nôtre pour narrer les angoisses dont sa grande âme a été le théâtre.

Chacun des pauvres nourris, vêtus, protégés par Sœur Thomas, pourrait apporter son tribut de reconnaissance pour tous les bienfaits dont ils ont été l'objet de la part de celle qui puisait, dans son inaltérable charité, le secret d'adoucir toutes les amertumes et de calmer toutes les douleurs.

Même, chacune des pierres de cet établissement pourrait jeter son cri d'admiration à l'honneur de celle qui les a réunies, cimentées, sinon par ses mains, du moins par ses labeurs, ses sacrifices

et son dévouement. *Lapides ipsi clamabunt.*

Son temps et ses forces furent épuisées pour la prospérité de l'œuvre dont elle avait été chargée par ses supérieures. Elle avait le génie des bonnes œuvres, et, chaque année, les citoyens des alentours étaient étonnés à la pensée des moyens toujours nouveaux et puissants que son zèle lui suggérait. Bazars, loteries, concerts, quêtes à domicile, séances données par les intéressants petits bébés, élections de charité, dîners, pélérinages, etc. Tous les bons moyens furent employés pour arriver à la fin qu'elle s'était proposée.

L'humilité et la douceur qu'on a si bien appelées la fine fleur de la charité, ces vertus favorites du Cœur de Jésus, furent aussi les vertus privilégiées de Sœur Thomas.

Ne se faisant pas illusion sur les dangers de la position qui lui était faite à la tête de sa communauté, sachant l'obligation où elle se trouvait de paraître

et d'avoir des rapports avec l'extérieur, elle ne désirait qu'une chose : se renfermer dans le silence et la solitude. Elle tremblait dans cette persuasion, que plus elle était élevée, plus aussi elle avait à craindre pour elle-même, pour son influence, pour le bien qu'elle devait réaliser. Se défiant d'elle-même. malgré les grandes qualités dont elle était douée, elle a eu soin de consulter toujours ses supérieures, quand il s'est agi d'affaires importantes ; quelles que fussent ses idées préconçues, elle s'en dépouillait sans regret, disant alors que plus on est haut placé, plus il est facile aussi de saisir l'ensemble des œuvres et des besoins généraux ou particuliers. Cet esprit d'humilité lui valut les grâces nombreuses promises par l'Esprit-Saint à tous ceux qui ont d'humbles sentiments d'eux-mêmes. Ses œuvres furent bénies de Dieu; elles le seront par tous ceux qui, sur terre, conserveront son souvenir.

Toujours appuyée sur ce principe

fondamental de l'humilité, elle ne consentit jamais à ce que son nom, ni même celui de ses sœurs, parut sur les journaux. Elle faisait dire : Les Sœurs de charité de la Salle d'Asile Saint-Vincent de Paul.

La douceur, compagne inséparable de l'humilité, lui était familière. A l'occasion des bazars surtout, pendant qu'elle était accablée de préoccupations, elle sut toujours garder son calme et sa douce sérénité Pendant de longs mois, elle en a donné une preuve admirable, en répétant, tous les jours, sans se lasser jamais, les mêmes explications à un pauvre idiot qui ne savait rien faire.

La règle religieuse qu'elle avait embrassée, était pour elle comme un second Evangile, lui manifestant la volonté de Dieu dans tous les détails de sa vie. Elle l'estimait, elle l'aimait, surtout elle la pratiquait avec une scrupuleuse exactitude. Nous avons entendu les anciennes Sœurs de la communauté

rendre à Sœur Thomas ce consolant témoignage: que les Supérieures majeures de l'Institut n'ont jamais eu aucune inquiétude au sujet de cette maison, sachant bien que la règle y était toujours observée fidèlement. Quand des occupations pressantes avaient empêché quelque membre de la communauté d'accomplir ses exercices de piété, elle ne leur permettait pas de satisfaire à cette obligation pendant les récréations, disant alors que les récréations étant un article de la Règle, comme la prière et le travail, il fallait qu'il fût respecté comme les autres. Même aux plus grands jours de fête, après s'être réjouies dans le Seigneur, elle exigea toujours que le silence le plus profond régnât à l'heure marquée. On peut à bon droit lui appliquer cette parole d'un saint fondateur d'ordre: "Elle était la Règle vivante dans un cœur de mère." Ce fut pour elle une consolation suprême, d'apprendre que Rome avait daigné approuver les Règles de l'Insti-

tut, d'abord pour une période de dix années. Après avoir reçu cette consolante nouvelle, on l'entendit redire cette belle parole : "Maintenant, je puis mourir en paix, parce que j'ai vu l'approbation de nos Règles." Inutile d'insister sur le respect profond qu'elle témoignait à ses Supérieures. Leurs moindres désirs étaient pour elle des ordres qu'elle exécutait ponctuellement et avec une grande gaieté de cœur.

La pauvreté et la mortification étaient en elle comme une soif insatiable qu'elle ne pouvait apaiser. A son avis, ses vêtements n'étaient jamais ni trop vieux ni trop rapiécés. Loin d'être exigeante sous le rapport de la nourriture, elle était toujours du goût de la cuisinière, acceptant avec reconnaissance les mets placés sur la table, de quelque manière qu'ils fussent préparés. Que de remèdes bien amers n'eut-elle pas à prendre, pendant ses longues maladies ! Jamais elle ne les refusa.

Par amour pour Notre-Seigneur, elle

s'imposa maintes fois des sacrifices semblables. Cet esprit de la sainte pauvreté l'a engagée à faire faire par elle-même, et à surveiller toujours les travaux qui devaient être exécutés à la maison, au lieu de les donner à l'entreprise ; et, malgré des souffrances parfois bien vives, elle ne consentit jamais à se reposer, tant qu'il lui fut moralement possible de travailler.

Notre dernière pensée, avant de terminer ce chapitre, sera ce témoignage de ses anciennes compagnes : " Ce que nous admirons le plus en Sœur Thomas, après ses vertus religieuses, c'est la prudente administration avec laquelle elle régit la maison. Très-habile financière, elle a su allier à un grand esprit d'économie la plus sage libéralité.

CHAPITRE XII.

Charité de Sœur Thomas.

La dernière, la plus haute, la plus divine de toutes les vertus, la reine du ciel et de la terre, la seule survivante des choses de l'exil, c'est la Charité, dit l'Esprit-Saint.

Il est doux et consolant pour nous qui traçons ces lignes, de pouvoir hautement rendre à Sœur Thomas ce témoignage, qu'elle a vécu de charité.

Transfigurée par la grâce, vivant de la vie de Dieu, le fond de tout son être spirituel était l'amour. La racine dont toute sa vie surnaturelle tirait sa subsistance était l'amour. Elle aimait Dieu de tout son cœur, de toute son âme, de toutes ses forces ; elle avait pu redire cette parole de l'Apôtre : " l'amour de J. C. me presse. " Pour lui, j'ai tout dédaigné, tout quitté, je me suis quittée

moi-même. Elle a pu jeter au ciel et à la terre, ce sublime défi : " Qui me séparera de la charité du Christ ? " A la vie, à la mort, je serai au Seigneur. Elle aimait Dieu, surtout dans la personne des pauvres et de ceux qui souffrent, sachant bien que celui qui prétend aimer Dieu sans aimer son prochain, se fait illusion à lui-même. Les œuvres qu'elle a accomplies rediront plus éloquemment la vérité et la grandeur de cette charité. Mais ces œuvres sont nombreuses comme les jours de sa vie, comme les instants de ses jours, et il faudrait des pages sans fin pour redire tout le bien qu'elle a opéré en faveur des malheureux. Nous devons nous résumer.

Dans une campagne éloignée de Montréal, vivait une pauvre famille, composée du père, de la mère et des enfants. Toutes les infortunes semblaient s'être donné rendez-vous à ce foyer domestique. Le père était malade depuis longtemps, et dans l'impossibilité de

travailler pour gagner le pain quotidien de la famille. La mère était malade et tous les enfants étaient brisés, dévorés par une fièvre maligne qui les consumait. La pauvreté était extrême, c'est à peine si l'on pouvait recueillir quelques morceaux de pain pour soutenir, chaque jour, ces vies défaillantes. Un de ses amis demeurant à la ville, eut un jour l'occasion d'en parler accidentellement à Sœur Thomas, disant : Pour l'aider à travailler et à subvenir à des besoins si urgents, j'ai l'intention de l'envoyer aux Etats-Unis. Et, au lieu de l'envoyer en pays étranger, reprit Sœur Thomas, pourquoi ne l'amèneriez-vous pas ici ? Il pourra, tout d'abord, être soutenu par les conférences St Vincent de Paul. Bientôt nous aurons besoin d'un homme de service à la Salle d'Asile. Il pourra trouver ici abondamment de quoi entretenir sa famille.

Cette invitation si cordiale et si maternelle fut immédiatement transmise

aux pauvres malheureux, qui bénirent la divine Providence de ne pas les avoir abandonnés dans une misère si grande. Sœur Thomas put en effet leur procurer de l'ouvrage, aussitôt qu'ils furent arrivés. Bien plus, elle daigna faire de nombreuses démarches pour leur trouver, à bon marché, un loyer de maison. Elle avait ainsi donné aux pauvres l'abri et le pain quotidien. Depuis lors, ce malheureux père de famille s'est assuré une position qui lui permet, sinon de vivre dans l'abondance, au moins de ne pas entretenir d'appréhensions pour l'avenir. La mère est morte après une longue et douloureuse maladie. Dieu seul connait les trésors de charité dépensés par Sœur Thomas, en faveur de la malade. Par elle encore, les petits orphelins, ayant reçu une bonne première éducation, ont trouvé une position avantageuse, qui les mettra désormais à l'abri du malheur. Tous ensemble, ils sont heureux aujourd'hui de proclamer leur reconnaissance : Si

maintenant l'espérance brille à nos yeux, nous le devons à Sœur Thomas, dont nous garderons toujours le plus doux souvenir.

On vint un jour annoncer à cette bonne Sœur, qu'une pauvre famille, composée du père, de la mère et de huit enfants, venait d'être découverte au fond d'une cour, dans une sorte de hangar abandonné. La mère était malade, l'hiver sévissait avec rigueur, et pour nourrir et réchauffer cette famille en détresse, il n'y avait même pas un morceau de bois, ni un morceau de pain. Le père, quoique dénué d'initiative, était sobre cependant, et n'avait pas à se reprocher cette infortune. Puisqu'il n'est pas lui-même responsable de sa propre misère, dit Sœur Thomas, envoyez-le moi. Que s'est-il passé alors ? C'est le pauvre malheureux qui le racontait, quelques jours plus tard, à un prêtre son ami. Dès que Sœur Thomas eut daigné s'occuper de moi, disait-il, j'ai eu de l'ouvrage, quatre de mes en-

fants ont été placés gratuitement à une bonne école, deux apprennent le métier de modiste. Tout cela, grâce à cette bonne Sœur. Et cet homme ajoutait dans sa franche et naïve admiration : " Je vous dis, mon Père, s'il y avait " dix femmes comme cela à Montréal, " jamais personne ne se coucherait, " sans avoir de nourriture et du bois " pour se chauffer. "

Qui ne connait l'histoire du pauvre à la couverture, et du jeune homme à la tabatière ?

Un pauvre était venu, un soir, demander à Sœur Thomas une couverture pour se protéger pendant la nuit. Cette bonne religieuse, cependant si compatissante, ne crut pas devoir accéder à sa demande, et cela, pour des raisons qui lui paraissaient très-sérieuses. La couverture fut refusée. Quelques instants après, Sœur Thomas elle-même prenait son repos, mais il faisait bien froid, et elle craignait quelqu'accident pour le système de chauf-

fage. Elle se lève donc, parcourt la maison, visite les fourneaux, et grelottant malgré elle sous l'action du froid, elle regrette amèrement d'avoir refusé au pauvre la couverture qu'il avait demandée. Cette pensée l'obsède, la poursuit sans relâche, ne lui laissant désormais, ni repos, ni sommeil. De bon matin, elle se lève, va en toute hâte à l'adresse que le mendiant de la veille lui avait laissée. Elle acquiert l'assurance qu'il y a là réellement un besoin pressant de quelques vêtements, elle fait d'humbles excuses, et s'empresse de donner au pauvre ce dont il avait besoin.

Un jeune homme inconnu, mais paraissant en proie à une misère profonde, se présente un jour à la salle d'asile, désirant voir Sœur Supérieure. Il lui fallait, disait-il, une certaine somme d'argent pour faire un voyage indispensable, et, cette somme, il ne pouvait la trouver. Il en coûtait à Sœur Thomas de refuser à nn pauvre le secours né

cessaire dans cette circonstance. Cependant, était-il bien prudent de prêter à un inconnu, sans avoir aucune garantie? Le jeune homme offrit cette garantie : mais qu'elle était peu de chose, une petite tabatière d'une valeur minime. C'était tout ce qu'il possédait. Une somme d'argent lui fut remise. Et on ne revit plus personne.

Un autre jour, un pauvre vint demander l'aumône, Sœur Thomas lui offrit du travail qu'il accomplit d'ailleurs, très-consciencieusement. Le lendemain, il revint encore ; mais Sœur Supérieure avait pu se procurer des renseignements, au sujet de cet ouvrier. Elle savait maintenant, que c'était un marchand, tout à l'heure encore à son aise, mais qui avait failli dans certaines entreprises. Jugeant qu'il était trop humiliant pour cet infortuné, de travailler ainsi pour gagner un morceau de pain, elle lui donna six piastres (trente francs), pour sa journée de la veille, et ne put consentir à l'obliger à travailler

plus longtemps à la salle d'asile.

Elle s'était tracée à elle-même cette ligne de conduite, et cela, d'après les conseils de Mgr Ig. Bourget. Elle offrait aux pauvres du travail et des conseils salutaires. En réalité, l'aumône d'un morceau de pain apaise la faim d'un jour ; mais cette faim se réveille le lendemain. Au contraire, le travail, les bons conseils, les habitudes laborieuses, économiques moralisent l'indigent, le mettent à l'abri de la paresse et du désœuvrement, et en le préservant ainsi d'une multitude de dangers, lui assurent le pain de tous les jours.

Nous ne pouvons nous dispenser de citer encore un trait bien touchant de cette charité qui savait embrasser toutes les misères et toutes les infortunes, pour les adoucir et les calmer.

Une jeune personne bien laborieuse avait mis de côté quelques épargnes destinées à éteindre des dettes qu'elle avait contractées, mais par suite d'une fail-

lite survenue quelque temps après, elle eut la douleur de perdre tout ce qu'elle avait ramassé. La dette restait, et afin de pouvoir répondre à ses créanciers, il lui fallut se résigner à quitter une vieille mère, âgée de soixante-dix-huit ans, et à entreprendre un travail dur et pénible. Ayant entendu parler de Sœur Thomas, elle vint à Montréal, dans l'espérance de la voir. Mais alors, Sœur Thomas, gravement malade, ne pouvait avoir aucun rapport avec les personnes étrangères. Ayant appris cependant qu'il y avait, près d'elle, une âme dans la détresse, elle fit un effort héroïque et ordonna que l'infortunée lui fut introduite. Nous laissons maintenant la parole à cette jeune personne.

" Cette chère Sœur Thomas, en me
" voyant, me dit : Venez vous asseoir
" ici, près de moi, vous allez me raconter
" vos malheurs. Alors je m'épanchai
" comme dans le cœur de ma mère.
" Quand j'eus fini, elle me dit : Vous

" allez rester avec nous, pour vous oc-
" cuper des œuvres de charité. Alors je
" me trouvai tranquille et rassurée. Dès
" qu'elle fut mieux de sa maladie, qu'-
" elle fut guérie comme miraculeuse-
" ment elle obtint la permission de sa
" Supérieure Générale de régler mon
" affaire. Aussitôt, elle me demanda les
" adresses pour écrire au curé de la pa-
" roisse où était la personne à qui j'avais
" affaire, et les personnes consentirent
" à un arrangement. Alors ma bonne
" Sœur Thomas, accompagnée de Sœur
" Basilisse, fit un voyage de cinquante
" lieues dans les townships (dans la
" campagne), pour régler cette affaire
" qui était de quelques cent piastres,
" qu'elle me prêta sans aucune garan-
" tie quelconque. Voilà de la charité
" comme on en voit rarement. Je puis
" m'appeler à juste titre, la protégée
" de Sœur Thomas."

CHAPITRE XIII.

Sa Charité (Suite).

Sœur Thomas était animée d'une compassion admirable, surtout pour les pauvres honteux. Il y a peu de regards assez clairvoyants pour découvrir, sous les dehors de l'aisance, une misère qui se cache, une détresse aux abois. L'illusion n'est pas possible cependant. Ces angoisses cruelles et déchirantes sont nombreuses au sein d'un grand nombre de familles. Quel serait, humainement parlant, le sort de ces malheureuses victimes que beaucoup ne connaissent pas, parce que bien peu ont la charité chrétienne ? Privées, peut-être, des biens de la grâce et des espérances surnaturelles, autant que des espérances humaines et des biens de la terre ; ne ressentant en elles, ni courage pour supporter le malheur, ni énergie pour réagir contre la souffrance, elles seraient

réduites à la plus désolante perspective, à la plus triste des réalités : au désespoir. La Providence divine a prévu ces épreuves, et placé, ici et là sur terre, des âmes animées de cette charité dont parle l'Apôtre, de cette charité qui consomme tout, qui renferme tout, qui supplée à tout, qui surpasse tout, qui édifie tout. Parmi ces âmes, nous devons placer à un des premiers rangs, Sœur Thomas. Les faits suivants en donneront l'explication.

Et d'abord, qui n'a été témoin, le Dimanche, dans la matinée, de ce défilé des petits enfants, partant de la Salle d'Asile vers huit heures et quart, sous la conduite de quelques Sœurs de la Providence, et venant à la Maitrise St-Pierre entendre la Sainte Messe ? Ils passent au milieu des rangs pressés des fidèles qui se rendent à l'Eglise pour assister, eux aussi, au Saint Sacrifice. Ont-ils jamais attiré l'attention de quelques-uns ? Cependant, il y a là une preuve manifeste et permanente de la

charité de Sœur Thomas, que beaucoup peut-être n'auront pas soupçonnée avant d'avoir lu ces lignes. Pourquoi ce petit costume uniforme pour tous ces enfants ? Pourquoi ces parements de velour rouge à leurs poignets et au col de leur habit ? C'est afin que les enfants des familles riches soient vêtus avec la même simplicité que les enfants des familles pauvres, en sorte que ceux-ci, incapables à leur âge de fouler aux pieds le respect humain, n'eussent pas à rougir de porter le vêtement de l'indigence auprès de leurs petits compagnons ou de leurs petites compagnes revêtus de vêtements plus riches.

C'est la même raison qui avait porté Sœur Thomas à donner à tous ces enfants, sans aucune distinction, la facilité de tirer des images d'encouragement, alors qu'en principe, cette faveur eut été réservée à ceux qui payaient leur petite contribution mensuelle.

C'est elle qui admettait à la Salle

d'Asile, tous les enfants qui se présentaient. Un grand nombre étaient introduits gratuitement. Bien rarement, les religieuses pouvaient reconnaître ceux qui soldaient leur dette, et ceux qui étaient dans l'impossibilité de le faire, et cela, par un sentiment exquis de délicatesse pour ces derniers. Si quelquefois, ces indigents qu'elle appelait les " pensionnaires du bon Dieu " venaient à être connus, elle exigeait avec rigueur, qu'ils fussent traités absolument de la même manière que leurs petits compagnons plus favorisés, sous le rapport de la fortune.

Combien de fois, à l'occasion des bazars, n'a-t-elle pas remis de petites sommes d'argent à ces enfants pauvres pour leur permettre de faire, comme tous les autres, une petite offrande ?... Et afin de ménager leur amour propre, elle leur laissait entendre que cela leur était donné à titre de récompense, pour leur bonne conduite, et non à titre d'aumône. A la suite de ces bazars, pour

remercier Dieu des faveurs obtenues, elle faisait encore distribuer des vêtements à ceux qui en avaient besoin.

Ce que l'on donne aux pauvres est donné à Dieu. En même temps, cette aumône, versée au sein de l'indigent, attire les bénédictions et les faveurs du ciel sur ceux qui exercent la miséricorde. C'est l'Esprit-Saint qui a formulé cette promesse. Pour satisfaire cette soif de miséricorde qui la dévorait, Sœur Thomas avait soin de faire participer aux pélérinages organisés sous sa direction, un grand nombre de pauvres des différentes maisons de l'Institut. Les orphelines de St Jacques et de Laprairie, les vieilles de l'Asile de la Providence, les vieillards de l'hospice Saint Joseph, les sourdes-muettes, les orphelines de Lanoraie eurent, tour à tour, l'heureuse occasion de faire un voyage de piété aux différents sanctuaires vénérés dans la contrée.

Un grand acte de charité qu'elle a exercé à plusieurs reprises, consistait

à assurer une position favorable à toute jeune personne qui, sans elle, eut été exposée au danger de perdre son avenir. Elle le faisait surtout pour celles qui, ayant essayé de vivre de la vie religieuse, avaient dû discontinuer, parcequ'elles n'en avaient pas réellement la vocation. On peut compter un certain nombre de jeunes filles qui ont été ainsi établies et mariées, dans des conditions très-avantageuses.

Une des dernières œuvres de sa vie fut de protéger une jeune française qui, arrivée au pays depuis peu de temps, avait eu la douleur de perdre son père et sa mère dans l'espace de quelques jours. Sans protection et sans soutien, sans parents et sans amis, que serait devenue cette enfant ? Sœur Thomas, faisant exception à la règle établie à la Salle d'Asile de ne point accepter d'orphelines pensionnaires, daigna la recevoir avec les autres enfants et la garder à la maison. Quand elle eut dépassé l'âge requis pour rester aux classes de la

Salle d'Asile, elle fut encore, par les soins de Sœur Thomas, placée à l'orphelinat Saint Alexis.

Le bonheur et la paix dans la famille étaient pour elle un trésor inestimable qu'elle désirait, de toute son ardeur, rencontrer au foyer domestique.

Qui pourra jamais compter les démarches qu'elle a faites dans un grand nombre de maisons, où l'accord ne régnait plus ? Qui pourra redire les consolations, le courage et l'espérance qu'elle a versés sur ces plaies vives et irritées ? Elle était le conseil, le soutien des parents et des enfants, une providence vivante, étudiant les misères les plus intimes, pour les soulager, les douleurs les plus amères, pour répandre sur ces blessures du cœur et de l'âme, un baume vivifiant et consolateur. Aussi ne sera-t-on pas surpris, au jour de ses funérailles d'entendre, sur les lèvres d'une personne qui assistait à la cérémonie, la réflexion suivante : " Que de ménages sont redevables aux bons con-

seils de Sœur Thomas, du bonheur et de la paix dont ils jouissent aujourd'hui."

A cause de la charité inépuisable qu'elle ne cessait de témoigner aux étrangers qui venaient la consulter, ou traiter avec elle d'une affaire quelconque, la Salle d'Asile a été désignée et porte encore aujourd'hui, le nom " d'Hôtel du bon Dieu." On était sûr de toujours rencontrer là un accueil favorable et cordial, une généreuse hospitalité. Elle était heureuse de donner : c'était pour elle, comme la satisfaction d'un besoin qui s'imposait ; mais aussi, toutes les fois qu'elle fit appel à la charité publique, elle fut toujours accueillie comme un intermédiaire entre le riche qui offrait son aumône, et le pauvre qui tendait la main pour la recevoir.

Pour Sœur Thomas, il y avait bien cette famille extérieure des pauvres et des malheureux,de ceux qui souffrent et qui pleurent : nous avons tâché de redire brièvement les œuvres qu'elle a accomplies en leur faveur. Il y avait

aussi pour elle une autre famille bien chère à son cœur : c'était l'Institut des Sœurs de la Providence, auquel elle était si heureuse d'appartenir, et spécialement la communauté dont elle a été, pendant vingt-huit ans, la Supérieure et la mère. La règle qu'elle a toujours observée avec une scrupuleuse exactitude, les hautes vertus qu'elle a pratiquées, sont les témoignages les plus imposants de l'amour qui l'animait pour sa famille religieuse. Car le trésor d'une communauté n'est point la somme des lumières, des talents et des sciences de chacun des membres qui la composent, mais la somme des vertus et l'observance fidèle des règles, sans laquelle un Institut est inévitablement voué à la décadence et à la ruine.

Pour les Sœurs dont elle a été la directrice pendant de longues années, elle avait une charité éclairée et sans faiblesse, mais en même temps, tendre et compatissante pour toutes. Stricte pour elle-même, cette excellente Supé-

rieure sut toujours faire accepter de bon cœur, ce qui pouvait être pénible et onéreux. C'est que sa main était délicate et ses procédés toujours aimables ; c'est qu'elle ne brusquait rien, et que sa patiente charité attendait toujours le moment opportun ; c'est qu'elle savait apprécier la diversité des caractères, et s'y adapter. Elle se faisait à elle-même cette réflexion : Si l'on savait reconnaître ce qu'il y a de bon dans chacune de ses compagnes, l'encourager, le développer, se moins préoccuper, au contraire, des défauts inséparables de la pauvre nature humaine, on trouverait les âmes bien plus sympathiques, bien plus dociles, on les rendrait bien meilleures. Il en est bien peu, dont on ne puisse tirer un grand parti, si on sait bien les prendre. Rarement elle commandait ; selon le conseil de l'Apôtre, elle suppliait : Ma Sœur, voudriez vous faire telle chose, telle était la forme qu'elle donnait à ses ordres.

Les compagnes avec lesquelles elle a vécu longtemps, nous ont laissé le précieux témoignage qu'elle excellait surtout, dans l'art difficile de reprendre. Corrigée par elle, on se sentait encouragée. Il semblait qu'on eut soi-même découvert son tort, et on lui savait un gré infini de tous les ménagements qu'elle y avait mis. C'est qu'en effet, ses petits reproches étaient toujours accompagnés de quelque témoignage d'estime et d'affection ; aussi n'avait-on pas de plus grande crainte que celle de la contrister, de plus grand désir que celui de lui plaire en tout. Habile à corriger, elle ne l'était pas moins à consoler. Lorsqu'on allait près d'elle, triste, ennuyée, affligée, on en sortait toujours contente, paisible, mieux disposée au bien. Un mot aimable, un sourire, une gracieuse plaisanterie suffisait à dissiper tous les nuages et à rétablir la paix dans les cœurs.

Où avait-elle acquis cette grande science de la charité, qui a été l'unique

objet de la venue du Sauveur sur la terre, la fin de tous ses travaux, de sa passion et de sa mort, qui élève l'âme jusqu'au niveau de Dieu et sans laquelle tout le reste n'est rien ? Il nous reste à l'examiner maintenant.

CHAPITRE. XIV.

Ses pratiques de piété.

Ce fut sa constante dévotion envers la Sainte Eucharistie qui embrasa son cœur de l'amour divin et lui donna continuellement de nouvelles ardeurs jusqu'à la fin de sa carrière. Dès sa jeunesse, elle avait été assidue à se rendre aux pieds des saints autels, soit pour y entendre la sainte messe tous les matins, soit pour faire sa visite au Saint-Sacrement tous les jours. Cette pieuse habitude ne fut interrompue que quand de très-graves maladies la forcèrent à se priver de cette consolation. Même à l'époque des bazars, dans ce bouleversement indescriptible, au milieu de ces occupations si absorbantes, elle savait se réserver de longues heures qu'elle allait passer devant le Saint-Sacrement ; et là, recueillie, elle priait avec

une grande ferveur, demandant que Dieu ne fut pas offensé à l'occasion de ces luttes de la charité. Elle recommandait souvent à ses Sœurs de prier aussi à cette intention.

Nous l'avons vue plusieurs fois, alors que clouée sur son fauteuil elle ne pouvait plus se mouvoir, nous expliquer les plans qu'elle avait formés pour satisfaire sa piété ardente.

Les religieuses passent ensemble, dans leur salle de communauté, tous les instants qui ne sont pas employés à la classe, à la visite des malades, ou à d'autres œuvres extérieures. Tant que la chose lui fut possible, Sœur Thomas voulut, elle aussi, passer là les journées au milieu de ses compagnes. Cette salle de communauté se trouve placée immédiatement au-dessous de la chapelle. Cette bonne Sœur Supérieure voulait pratiquer, dans le plancher quil a séparait du sanctuaire, une ouverture qui lui permit de voir le saint autel et le

prêtre, au moment de la célébration du Saint Sacrifice de la messe. Elle n'eut pas le temps de réaliser ce projet.

En attendant cette époque qu'elle espérait voir venir de jour en jour, elle se faisait transporter au pied d'un escalier, au haut duquel une sœur assistait à la sainte messe par la porte entr'ouverte. Sœur Thomas, ne pouvant voir ni le prêtre ni l'autel, suivait les mouvements et les indications de cette sœur pendant le Saint Sacrifice. On lui apportait la Sainte Communion dans son fauteuil, après quoi elle consacrait à sa fervente action de grâce un temps prolongé, pendant lequel elle se tenait dans un profond recueillement et une ardente prière.

Nous avons la consolation de dire qu'elle ne perdit jamais une seule de ses communions, recommandées par la règle. Dès ses premières années, elle avait eu l'habitude de se confesser et de communier au moins tous les vendredis ; on pourra remarquer qu'elle re-

çut aussi un vendredi, sa communion dernière.

A cet amour de la Sainte Eucharistie, s'unissait dans cette âme si belle une grande dévotion à l'égard de la passion de N. S. J.-C. Ce ne fut plus tard qu'une expansion et le complet épanouissement de l'amour qui, comme nous l'avons déjà dit, la portait, dès ses premières années, à parcourir une bonne demi-lieue pour aller, toutes les semaines, faire le chemin de la croix dans l'Eglise de St Léon, qui seule possédait l'avantage de cette dévotion canoniquement érigée. Aussi loin que le souvenir peut se reporter en arrière, on sait que, tous les jours, elle a fait ce chemin de la croix pour les âmes du purgatoire, et comme elle eut désiré se multiplier elle-même et reproduire à l'infini cette pratique pieuse, elle demandait à ses Sœurs ou aux autres personnes de la maison, de le faire à leur tour.

Aux dernières époques de sa vie,

alors qu'elle pouvait encore, quoique avec beaucoup de peine, monter à la chapelle, et qu'il lui était presque impossible de s'agenouiller, elle ne manqua jamais à cet exercice de piété dont elle s'était fait une stricte règle. Ni les remontrances des Sœurs, ni les considérations des personnes du dehors, ni la maladie, ni la souffrance ne purent l'amener à laisser de côté, ou au moins à rendre moins fréquent l'accomplissement de ce devoir. Il lui aurait fallu un ordre, ou seulement un conseil du directeur de sa conscience, qui ne crut pas devoir le lui suggérer. Elle profita de la latitude qui lui était laissée.

Il est de notre devoir de mentionner aussi, d'une manière spéciale, sa tendre confiance envers la très-Sainte Vierge.

Chargée d'une manière assez directe de travailler à la sanctification des jeunes âmes qui lui étaient confiées, en leur assurant une bonne première éducation religieuse, elle avait compris qu'il fallait leur assurer, en même

temps, la protection maternelle de Marie. Aussi avait-elle instamment recommandé aux Sœurs de la Salle d'Asile d'entretenir, chez les petits enfants, cette sainte dévotion, et de la fortifier par de fréquentes pratiques de piété en l'honneur de la Sainte Vierge.

Au sein de la communauté, l'amour de Marie était vivant dans toutes les âmes. C'est par elle, disait Sœur Thomas, que nous devons obtenir toutes les grâces et toutes les faveurs dont nous avons besoin ; il est donc très-important d'honorer dignement cette bonne Mère.

Outre le chapelet que chaque religieuse, d'après sa règle, doit réciter tous les jours, cette vénérée supérieure engageait fortement ses compagnes à le réciter de nouveau pendant la journée, aussitôt qu'elles pourraient disposer de quelques instants. Elle avait même imaginé, sur ce point, quelques industries bien dignes de son âme pieuse. Quand, pour une raison sérieuse, on n'avait pu réciter en commun le chapelet

tout entier, elle insistait auprès des Sœurs pour le recommencer. Elle renouvela souvent à ses compagnes la recommandation de consacrer, à la récitation du chapelet, les insomnies plus ou moins longues de leurs nuits. Jamais elle n'a pris elle-même son repos sans s'être exactement acquittée de ce devoir.

Elle reportait aussi sur les étrangers sa sollicitude relative à la dévotion envers la Sainte Vierge ; et si elle ne pouvait porter aussi loin ses conseils et ses exhortations, elle cherchait du moins à étendre le plus possible l'influence salutaire de cette dévotion. Dans ce but, elle achetait ou faisait confectionner des scapulaires qu'elle remettait aux missionnaires, pour les distribuer dans les paroisses qu'ils évangélisaient, ou qu'elle donnait aux pauvres.

Les âmes du purgatoire furent ses amies de prédilection. Pour les soulager dans leurs douleurs, elle offrait les exercices du chemin de la croix qu'elle

faisait tous les jours, ou qu'elle recommandait aux enfants de la salle d'asile et aux personnes pieuses. C'était pour elle une consolation suprême de pouvoir soulager ces âmes souffrantes, en leur appliquant les précieuses et innombrables indulgences attachées à cet exercice de piété. Toutes les fois qu'elle n'avait pas d'intentions particulières, elle offrait au prêtre tous ses honoraires de messes, en faveur de ces âmes. En retour, elle leur confiait toutes ses entreprises et le règlenent de tous ses travaux. Les grâces nombreuses qu'elle a obtenues par ce moyen nous expliquent la raison des œuvres de piété qu'elle exerçait si souvent à leur égard.

Sachant combien la prière de plusieurs réunis ensemble est puissante, puisqu'elle est un titre nouveau à une assistance spéciale de Dieu au milieu de ceux qui se réunissent ainsi pour prier, elle affectionnait particulièrement la prière en commun. C'est la raison qui la portait à assister assidûment aux

offices publics de l'Eglise. Là, elle pouvait s'unir plus intimement à la prière du prêtre et des nombreux fidèles réunis aux pieds du saint autel.

Quand, dans sa communauté, il lui était impossible à cause de sa faiblesse et de ses souffrances, de faire seule sa méditation, elle invitait une de ses sœurs à lire le sujet sur lequel son âme devait se recueillir.

C'est encore cette soif des communications divines qui la déterminait à implorer, tous les soirs à sa prière, la grâce de ne point mourir de mort subite, mais de recevoir, à sa dernière heure, le sacrement de l'Extrême-Onction.

Si l'on n'a pas oublié ce que nous avons dit de la piété de la jeune Elisabeth, on remarquera que la piété de Sœur Thomas est absolument la même, fondée sur les mêmes motifs, puisant aux mêmes sources, tendant au même but : la gloire de Dieu, sa sanctification personnelle et le bien des pauvres. La seule différence que l'on pourrait con-

stater, alors qu'elle fut avancée en âge, c'était un accroissement merveilleux d'esprit de foi, de prière et de dévouement.

Toujours unie à Dieu, elle a trouvé, dans cette union intime, la grâce d'accomplir de grandes œuvres qni resteront à tout jamais sa gloire, la gloire de sa famille religieuse et la gloire de l'Eglise.

CHAPITRE XV.

Dernière maladie de Sœur Thomas. — Sa mort. — Ses funérailles.

Nous venons de tracer une légère esquisse des œuvres et des vertus de Sœur Thomas. C'est en vain, toutefois, que nous nous complaisons dans l'admiration de ces grandeurs; c'est en vain que nous cherchons à éloigner indéfiniment de nous le lugubre spectacle de ces derniers instants. Tôt ou tard il faut en arriver là, et l'historien doit s'arrêter à ce terme suprême de toute chose, auquel s'arrêtent tous les héros dont il retrace l'histoire, ou dont on laisse perdre le souvenir dans l'oubli du passé.

Plus que les années, le travail, la sollicitude des œuvres, les infirmités et les souffrances précoces avaient ruiné la robuste constitution de Sœur Thomas. Plusieurs fois, pendant sa vie

Dieu l'avait menée aux portes du tombeau et l'en avait ramenée. A l'âge de vingt ans, pendant son noviciat on s'en souvient, elle avait reçu les derniers sacrements. Elle attendait la mort, et la mort s'approcha d'elle. Mais Dieu lui ordonna de ne point frapper encore, et Sœur Thomas, ayant retrouvé une santé relativement forte, se remit avec courage au service de Dieu, de sa famille religieuse et des pauvres.

En 1875, une bronchite aiguë, accompagnée d'une congestion de poumons, la réduisit subitement à la dernière extrémité. Tout espoir était humainement perdu ; mais des prières ferventes montèrent vers Dieu pour le salut de la moribonde. Le saint sacrifice de la Messe fut offert à cette intention, et Dieu voulut bien, une fois encore, écouter ces supplications.

Il est consolant de rappeler que, dans ces circonstances douloureuses, une très-pauvre femme, vivant au jour le jour du modeste fruit de ses labeurs,

voulut s'imposer une privation bien grande pour elle, en offrant les honoraires d'une messe pour obtenir, en faveur de la malade, le retour à la santé.

Depuis lors, et à différentes époques, ce ne furent qu'alternatives continuelles d'un bien-être relatif à un état de maladie grave, condition très-précaire qui laissait prévoir, à bref délai, une prostration complète et la mort.

Tel un édifice ébranlé jusque dans ses fondations, et menaçant ruine de toute part, on essaie vainement de l'étayer de tout côté pour le soutenir. Chaque jour quelques pierres se détachent, les murailles s'affaissent, jusqu'à ce qu'un vent d'orage consomme la ruine et ne laisse là qu'un monceau de décombres.

Dès le commencement de l'année 1889, Sœur Thomas sentit ses forces défaillir. Un érésypèle, présentant, dès le début, un caractère sérieux de gravité, et la faisant considérablement souffrir, l'obligea à garder le lit. Malgré les soins

qui lui furent prodigués par le docteur ; malgré les délicates attentions des bonnes Sœurs de la salle d'asile, la maladie ne fit que s'aggraver : on disait tout bas, que c'était le signe avant-coureur d'une dissolution prochaine. Les espérances que l'on affectait d'entretenir, servaient plutôt à maintenir le courage de celles qui l'entouraient et à consoler les pauvres, effrayés du danger où ils étaient de perdre leur insigne bienfaitrice.

Bientôt, le docteur jugea prudent de la faire transporter à la Maison-Mère, où il lui serait plus facile de trouver tous les soins que requérait la gravité de son état. Dès que cette intention fut connue à l'extérieur, un concert unanime de regrets retentit. On pria, on intercéda pour que la pauvre mourante fut autorisée à demeurer encore quelque temps au milieu de ceux qui lui gardaient une si viveaffection. Chacun voulait la voir avant sa mort. On accéda à ces désirs universels, et il fut

décidé qu'elle passerait encore quelques jours à la salle d'asile.

Sur ces entrefaites, les Frères des Écoles Chrétiennes étant venus visiter le bazar qui n'était pas encore terminé, on leur recommanda de vouloir bien prier pour la malade. Ils témoignèrent le désir de la voir. Il leur fut facile de constater l'imminence du danger. Avant de se retirer, ils firent à Sœur Thomas la proposition suivante : " Le Bienheureux de la Salle, notre Fondateur, a besoin de faire des miracles pour être canonisé. Seriez-vous contente, si nous commencions aujourd'hui, avec tous nos enfants, une neuvaine de prières, en l'honneur du Bienheureux, afin qu'il vous obtienne la guérison ? " Sœur Thomas, toujours résignée à la volonté de Dieu, consentit à cette demande, et le soir même, on inaugurait la neuvaine. En même temps, une relique du Bienheureux de la Salle était exposée dans la chambre de la malade. A partir de ce moment, les plaies qui

avaient grandi de jour en jour, commencèrent à se cicatriser, l'inflammation diminua d'une manière sensible, et bientôt disparut complètement. Le docteur, sous l'impression qu'il lui serait désormais impossible de marcher, fut bien surpris, trois semaines plus tard, de la voir circuler dans la maison à l'aide d'une béquille.

Il ne nous appartient pas de nous prononcer sur la nature merveilleuse de cette guérison inespérée. Il est de notre devoir de ne pas prévenir le jugement de l'Eglise. Nous ne pouvons que constater la joie immense qui se manifesta partout, en apprenant cette consolante nouvelle. Il y eut bien encore, à diverses époques, quelques faiblesses qui causèrent une certaine inquiétude ; mais le rétablissement de la santé s'accentua jusqu'au jour où Sœur Thomas put, une fois encore, reprendre ses occupations ordinaires.

Nous la voyons à cette époque, surveiller elle-même et diriger des travaux

considérables à la Salle d'Asile. Il s'agissait de réparer les fondations de la maison. Elle allait et venait, dictant aux ouvriers les ordres qu'ils avaient à exécuter. Persuadée, et à bon droit, que le travail est mieux conditionné quand on le surveille, elle ne les perdait pas de vue un seul instant.

Vers le milieu du mois de Mars 1889, elle se rendait à la Maison-Mère pour y faire, avec la communauté, les exercices de la retraite annuelle. Elle les fit avec un recueillement, un esprit de foi et de prière qui furent pour toutes un sujet de grande édification. Ce fut sa dernière retraite.

Peu après, un pélérinage à la campagne fut organisé. Sœur Thomas ne savait si elle devait y prendre part. Le docteur le lui conseilla : il espérait une réaction salutaire.

Dès le vendredi, 20 Août, une faiblesse subite jeta encore l'angoisse dans tous les cœurs. Cette nouvelle crise serait-elle fatale, ou bien la malade

pourrait-elle la vaincre encore une fois? Non, c'était la dernière épreuve.

Le samedi, 24, malgré ses grandes souffrances, elle se leva encore à l'heure réglementaire; mais avant la Sainte-messe, il lui fut impossible de se confesser Demain, disait-elle, je serai mieux. La nuit suivante fut douloureuse; quelques Sœurs de la Providence veillèrent à son chevet, fortifiant son âme par des paroles de consolations, par la prière et par de fréquentes oraisons jaculatoires. Le lendemain, le médecin ayant reconnu un danger très-prochain, ordonna de la faire transporter à la Maison-Mère. Un Père Oblat étant allé la voir avant son départ, elle lui dit ne rien se rappeler de ce qui s'était passé les jours précédents. Elle avait compris que sa dernière heure allait sonner bientôt. Après avoir renouvelé à Dieu le sacrifice de sa vie, après avoir fait ses adieux à ses sœurs de la salle d'Asile, elle partit avec une de ses compagnes.

Le jour suivant, elle tomba dans une prostration complète. Ses lèvres murmuraient quelques paroles qu'on ne pouvait saisir Une sœur cherchant à comprendre ce qu'elle désirait, s'approcha d'elle et put seulement distinguer ces mots : " maintenant et à l'heure de notre mort. " Cette âme qui avait tant prié, qui s'était épuisée par tant de sacrifices de toutes sortes, consacrait ses dernières énergies à la prière. Bien souvent, pendant sa vie, elle avait répété ces mots : " maintenant et à l'heure de notre mort. " L'heure suprême était arrivée, où cette âme généreuse allait se détacher de son corps virginal pour s'envoler dans le sein de Dieu et se réunir au chœur des vierges qui suivent l'Agneau partout où il va.

Vers deux heures de l'après-midi, Sœur Thomas reçut le Sacrement de l'Extrême-Onction des mains du Rév. Père Drouet, O. M. I., Supérieur des Pères Oblats, dans les sentiments de la plus vive piété. On pouvait le recon-

naître encore, à l'éclat de son regard et aux efforts qu'elle faisait pour répondre aux prières récitées auprès d'elle. Quelques instants après, il y eut congestion de cerveau : elle entra en agonie.

Les Sœurs de la communauté étaient accourues auprès de la moribonde. On priait avec ferveur, demandant à Dieu d'adoucir, pour sa fidèle servante, l'amertume du trépas. La respiration devint haletante, une sueur froide inonda son front, et, après quelques heures d'une paisible agonie, elle remit doucement son âme entre les mains de son Dieu, le 27 Août 1889, à l'âge de soixante-deux ans, dont elle en avait passé quarante-trois au sein de la vie religieuse dans l'Institut des Sœurs de la Providence.

Après sa mort, son visage revêtit et garda longtemps un air de sérénité que les souffrances précédentes avaient fait disparaître. Toutes celles qui l'ont vue n'ont pu s'empêcher de redire cette réflexion : "Qu'elle est belle sur son lit de

mort ! " C'était sans doute, sur ce corps inanimé, le reflet de la gloire qui l'environnait dans le ciel.

Cette douloureuse nouvelle s'était répandue avec la rapidité de l'éclair. Quelques instants auparavant, un télégramme transmis aux Révds Pères Oblats, réunis à Ottawa pour leur retraite annuelle, demandait à ces fervents religieux un souvenir et une prière pour celle qui allait bientôt entrer dans son éternité.

Le corps de Sœur Thomas fut exposé dans la grande salle de communauté, et un nombre incalculable de personnes de toute condition, s'empressèrent de venir prier auprès des restes de cette fervente religieuse. Le lendemain matin, un service solennel était chanté dans la chapelle de la Maison-Mère. Au même moment, les glas funèbres retentissaient dans cette Eglise Saint-Pierre, où elle était venue si souvent avec ses compagnes, assister aux offices publics.

Pendant la messe basse, les Révds Pères Oblats avaient recommandé aux prières des fidèles, l'âme de la défunte, et le Dimanche suivant, au prône de la grand'messe, on entendit cette recommandation qui résumait en quelque sorte les grandes vertus et les grandes œuvres de Sœur Thomas.

" Révde Sœur Thomas, née Elisabeth
" Caron, décédée mardi dernier, 27
" Août, à sept heures du soir, dans la
" soixante-troisième année de son âge,
" et la quarante quatrième de sa vie
" religieuse, dans la communauté des
" Sœurs de la Providence.

" La reconnaissance nous impose à
" tous le devoir de prier pour le repos
" de son âme. Pendant vingt-huit ans,
" Supérieure de la Salle d'Asile Saint
" Vincent de Paul, elle a formé l'édu-
" cation de la plupart de vos enfants,
" et même de quelques enfants de ses
" premières élèves. Elle a puissamment
" secondé les trois conférences de Saint
" Vincent de Paul, dont la mission est

" le soulagement spirituel et corporel
" des malheureux. Elle a visité les ma-
" lades, elle leur a envoyé ses compa-
" gnes pour les encourager dans leurs
" souffrances. Elle a été le conseil et
" la consolation d'un grand nombre de
" familles. Sa mémoire restera vivante
" et se perpétuera, dans ce quartier,
" comme le souvenir d'une bienfaitrice
" et d'une mère. A la demande d'un
" grand nombre de citoyens, la quête
" faite selon l'usage, pendant le salut,
" aura pour but aujourd'hui de collec-
" ter les honoraires des messes qui se-
" ront chantées, au plus tôt dans cette
" église, pour le repos de son âme. "

Sur les délicates instances des Révds Pères Oblats, et pour satisfaire aux vœux de la population toute entière du faubourg Québec de Montréal, les Sœurs de la Providence donnèrent l'autorisation de chanter dans l'Eglise Saint Pierre, le service de sépulture de Sœur Thomas. Il fallut en conséquence procéder à la translation des restes de la

défunte, de la Maison-Mère à la Salle d'Asile où ils devaient reposer jusqu'au jour de l'inhumation.

Cette lugubre cérémonie, qui n'était cependant qu'accidentelle, donna lieu à une admirable manifestation de prière et de sympathique reconnaissance. Un long cortége de religieuses, de parents et d'amis suivait, à pied, priant Dieu pour celle qui venait de les quitter pour un monde meilleur. Le corps fut exposé dans la grande salle de l'Asile, et pendant les dernières heures du jour, on vit une foule considérable venant s'agenouiller près de la bière, et priant dans un profond recueillement.

Le lendemain matin, à l'heure des obsèques, six des principaux citoyens du quartier (1) transportèrent à l'Eglise

---

(1) Mr V. Desnoyers, président de la Congrégation des hommes.

Mr C. Galaise, président de la Conf. Ste Marie.
Mr D. Contant, " " St Pierre.
Mr J. Lorange, " " St Thomas.

la dépouille mortelle, suivie d'une délégation de toutes les maisons avoisinantes de l'Institut des Sœurs de la Providence, d'une délégation des autres communautés religieuses de la ville de Montréal, pendant que dans le chœur assistaient un grand nombre de prêtres, et dans la nef, une foule compacte qui tous venaient rendre un dernier hommage à celle que tous aussi, avaient appris à vénérer et à aimer.

Après l'absoute, s'organisa le convoi funèbre qui devait accompagner les restes de Sœur Thomas à sa dernière demeure, au cimetière de la Longue-Pointe, où dorment leur dernier sommeil, en attendant la résurrection glorieuse, toutes les Sœurs de la Providence, mortes depuis la fondation de l'Institut.

Ne nous sommes-nous pas trompés,

Mr F. X. Beaudry, Secrétaire de la Conférence Ste Marie.

Mr H. Lamarre, Sécrétaire de la Conf. St Pierre.

en disant " ce convoi funèbre ? " Pour ceux qui, comme nous, ont été témoins du spectacle imposant du 30 Août 1889, n'y aurait-il pas lieu de dire que c'était une marche triomphale, accompagnant au séjour de la gloire celle qui avait combattu et travaillé jusqu'à son dernier jour, et qui venait de succomber, pour ainsi dire, les armes à la main ? Plus de cent voitures formaient ce cortége d'une humble religieuse qui s'était séparée du monde pour ne vivre que de la vie de prière et de recueillement. Tant il est vrai que la vertu, partout où elle brille, entraîne à sa suite les multitudes émerveillées et ravies.

Ces témoignages extérieurs de respect et de vénération ne furent pas les seuls sentiments qui animaient toute cette population en pleurs, on recueillit bientôt les honoraires de plusieurs services, qui furent, au premier jour libre, chantés pour le repos de l'âme de cette bonne Sœur Thomas. Un chré-

tien doit, en effet, reporter sa pensée au-delà de la tombe, et se rappeler que toute âme, quelque pure qu'elle soit, sera peut-être trouvée, devant Dieu, responsable de taches légères qui ont pu échapper à notre regard sur terre.

Les restes vénérés de Sœur Thomas furent déposés au champ des morts. Avant de s'éloigner, les fidèles nombreux, présents à la cérémonie, adressèrent à Dieu une prière fervente pour l'âme qui venait de quitter la terre, et d'entrer dans son éternité.

De nombreux témoignages de sympathie et quantité de lettres de condoléance furent adressées aux Sœurs de la Salle d'Asile qui venaient de perdre leur mère. Il nous faudrait un volume spécial pour les citer toutes ; nous ne pouvons, cependant nous dispenser de donner ici celle de la Rvde Mère Générale de l'Institut, alors en mission à Vancouver, Etat de Washington.

Maison de la Providence,
Vancouver, 28 Août 1889.

A nos très-chères Sœurs affligées de la Salle d'Asile Saint Vincent de Paul, Montréal.

Bien chères Enfants,

Je viens pleurer avec vous.....Quel sacrifice à offrir à Dieu ! ... pour la Communauté d'abord, pour moi et pour vous surtout, chères enfants !.. Ah ! oui, pleurons cette fervente religieuse si dévouée à notre Institut..... Le télégramme de l'annonce de sa mort a transpercé mon âme..... *Fiat* ! ..... *Fiat* ! ....., Nos prières et votre soumission à tous les petits évènements qui vont suivre cette douloureuse perte, la mettront, je l'espère, si elle ne l'est pas encore, en possession de la bienheureuse éternité. Montrez-vous fortes et courageuses.

Je suis assez bien. Je me propose de laisser Vancouver, pour contiuer mes visites, la troisième semaine de Septembre.

Mes saluts respectueux aux R.R. Pères Oblats. Mes baisers pour vous, chères enfants affligées.

Votre très-affectionnée et dévouée mère,
Sœur M. Godefroy Supérieure Générale.

Puis, de bien loin, là bas, de l'autre côté de l'Océan, des rivages de la France, arrivaient les échos d'une âme profondément affligée à la nouvelle de la mort de Sœur Thomas. C'est une lettre du Rév. Père Antoine, O. M. I., qui pendant de longues années avait résidé à Montréal, et avait suivi avec une grande sollicitude le rapide développement de la Salle d'Asile et de ses œuvres.

Paris, 17 Septembre 1889.

A la Révèrende Sœur Cécile, Asste Générale.
S. C. S. P.

Bien chère Sœur Assistante,

Je reçois votre bonne lettre juste à temps pour pouvoir vous répondre par le retour du courrier.

Hélas ! oui j'ai appris par une lettre de *faire part* la triste nouvelle que vous m'annoncez, et quand même vous ne m'auriez pas écrit, je me proposais de vous envoyer mes condoléances. Personne mieux que moi, je pense, n'a connu cette bonne Sœur Thomas que le bon Dieu nous a enlevée.

Pendant vingt ans j'ai été le témoin du zèle qu'elle a déployé pour le succès des œuvres si importantes qui lui étaient confiées dans le Faubourg Québec. Elle m'avait donné sa confiance, je savais le dévouement sans borne qu'elle avait voué à sa famille religieuse, son estime profonde pour sa sainte vocation, sa fidélité inviolable à en remplir les devoirs, son amour de l'ordre qui ne cessait de régner dans la Communauté qu'elle dirigeait. Son application constante à rendre heureuses des Sœurs qui n'ont jamais vu en elle qu'une mère, qu'elles ne désignaient pas autrement que par le nom bien mérité de *notre bonne Supérieure.*

Je devine sans peine les regrets pleins d'amertume de toutes ces bonnes Sœurs, je les partage bien sincèrement, et je m'associe au deuil de toute la Communauté-Mère, de la Congrégation toute entière qui a fait une véritable perte en perdant Sœur Thomas.

Inutile de dire ma satisfaction de tout ce qui s'est fait à l'Eglise Saint-Pierre pour honorer la mémoire de Sœur Thomas qui a si bien mérité de tout le quartier, dont les fidèles ont prié avec elle de si longues années dans cette Eglise qui avait toutes les affections de cette digne religieuse

Vous voudrez bien être mon interprète, ma bonne Sœur, auprès de votre Mère Générale, auprès de toutes vos Sœurs qui sont autour de vous, de nos Sœurs de l'Asile Saint Vincent de Paul en particulier, car celles-ci surtout ressentent vivement le coup porté à la Communauté, et le vide que laisse la bonne Supérieure.

Je prie avec vous toutes pour le repos de l'âme d ecette chère Sœur Thomas. Je me suis empressé de dire une messe dans cette intention.

Veuillez toujours croire à mon religieux dévouement en N. S. et M. I.

J. Eug. Antoine O. M. I.

CONCLUSION.

S. C. S. P.

Sœur de Charité, Servante des pauvres !

Qu'elles sont belles ces paroles écrites en tête de cet opuscule, à côté du nom d'une Sœur de la Providence! ..... Qu'elles sont grandes, dans leur simplicité!... Ne dirait-on point une de ces pages de l'Evangile où il nous est dit que Jésus ayant aimé les siens, les aima jusqu'à la fin !... Qu'il n'est point venu sur terre pour être servi, mais pour être le serviteur de tous ?

Aujourd'hui, il faut le redire bien haut, un froid égoïsme a resserré presque tous les cœurs et plongé presque toutes les âmes dans une désespérante léthargie. Pourquoi ? parce que la foi s'affaiblit et disparaît au sein de la société. Il n'y a plus guère de principes fermes, inébranlables, les convictions s'éteignent, et la disparition de la Foi

entraîne avec elle la disparition de la Charité, car la Charité provient de l'amour des biens que la Foi nous découvre. On ne sait plus se dévouer, parcequ'on ne croit plus au sacrifice de Jésus, mort pour nous. Quel est le cœur si dur et si froid qu'il puisse être qui, ayant médité avec foi et attention la charité de Jésus pour les hommes, ne se sente disposé à faire comme Jésus a fait, à aimer ses frères comme Il les a aimés ? C'est dans le cœur de Jésus, fournaise ardente de la divine Charité, que tous les saints ont puisé cette soif d'abnégation qui leur a fait produire tant de merveilles. Ils ont mesuré leur dévouement à la mesure même des misères humaines. A l'exemple de Jésus-Christ, ils ont fait entendre à tous les coins du monde, cette douce et consolante parole : Venez à moi vous tous qui souffrez, et je vous soulagerai. S'élevant jusqu'à l'héroïsme, jusqu'au mystère de l'abnégation, ils ont tous accompli leur noble et touchante mission, celle de

traverser le monde qui souffre toujours, en faisant le bien, en guérissant toutes les langueurs qu'ils ont rencontrées sur leur chemin, en tarrissant toutes les larmes dont on leur a confié le secret.

Ces admirables témoignages d'une héroïque charité, nous les retrouvons aujourd'hui dans ce magnifique épanouissement des communautés religieuses qui ont reçu du divin Maître la mission de continuer, jusqu'à la fin des temps, l'exercice d'un dévouement sans mesure, sans trève ni repos, en faveur de toutes les misères et de toutes les infortunes. L'antiquité païenne ne voyait dans les vieillards, dans les infirmes, dans les malheureux, que des rebuts de l'humanité. Elle s'en défaisait par une mort impitoyable. Aujourd'hui, le malade, le vieillard et l'infirme délaissé sont aimés à ce point que des milliers de vierges renoncent à tous les enchantements de la jeunesse et du monde, et en deviennent les servantes et les sœurs.

Parmi ces nombreuses phalanges d'âmes d'élite, vous avez votre place marquée, vous, *Sœurs de Charité, Servantes des pauvres.* Les pages que nous avons écrites, pour rappeler le souvenir d'une des vôtres, et plus encore, les trésors de vertus connus de Dieu seulement, redisent cette vérité.

A une époque, ou l'intérêt particulier prime tous les autres intérêts, où on ne semble plus avoir de génie que pour réaliser ses aspirations de bien-être personnel et ses rêves égoïstes ; à une époque, où il semble qu'il n'y ait, pour chacun, d'autre patrie que la maison paternelle et le foyer domestique, il est beau de vous voir vous élever bien haut, au-dessus de ces intérêts mesquins et de ces dévouements rapetissés. Brisant sans merci les liens les plus chers qui vous unissaient à votre famille, à votre patrie, vous vous êtes distribuées sur ces vastes étendues qu'envahit la misère, recueillant chaque cri de détresse, pour y faire parve-

nir un secours, poursuivant le malheureuxdu berceau à la tombe, versant un baume sur chaque plaie, donnant un remède à chaque infortune, une consolation à chaque douleur.

Perpétuez-vous au milieu de la société, vierges magnanimes, *vraies Filles et Sœurs de la Charité de J. C.*, votre seul nom rappelle toutes les idées de bienfaisance et d'héroïsme chrétien. Sacrifiez encore, et toujours, au soin des enfants, des vieillards, des malades, des indigents, votre jeunesse, votre repos, votre vie toute entière, témoignant, par ce dévouement sublime que *la Charité du Christ vous presse*, et qu'elle a embrasé l'âme toute entière des plus humbles servantes des pauvres.

L'horizon de votre zèle s'étend même au delà du tombeau où toutes les larmes, où toutes les douleurs humaines finissent. A travers le voile qui l'enveloppe, ne perdez pas de vue cette âme qui a été si chèrement rachetée par Jésus-Christ. La ramener dans la

voie, quand elle s'en est écartée, la rappeler à la lumière quand elle est dans les ténèbres, guérir ses plaies quand elle est blessée, même lui rendre la vie, quand elle est morte, voilà la tâche que vous avez accomplie déjà, mais que Dieu vous laisse encore. Vous mériterez grandement de l'humanité et de Dieu, infatigables ouvrières de ce sauvetage éternel, qui passez votre vie penchées sur le courant, et tendant la main aux naufragés, emportés sans espoir vers l'abîme, pour les ramener au bord.

Votre gloire, dans le temps et dans l'éternité, sera une fidélité sans défaillance à votre admirable devise :

Sœurs de Charité, Servantes des Pauvres.

FIN.

TABLE DES MATIÈRES.

Préface..... 5

Chap. I St.-Grégoire le Grand. Naissance d'Elisabeth Caron. — Sa Mère.....8

" II. Mort de Mme Caron.— Jeunesse d'Elisabeth. — Son caractère 17

" III. Sa piété. — Son esprit de Foi. 25

" IV. Préparation à sa Vocation..... 32

" V. Vocation d'Elisabeth.— Sa profession. — Ses premières années de vie religieuse..... 41

" VI. Le Faubourg Québec à Montréal. — Les Sœurs de la Providence. — La Salle d'Asile Saint-Vincent de Paul..... 51

Chap. VII. Déménagements et construction. — Retour de Sœur Thomas, — Le nouvel Asile..... 63

" VIII. Les petits enfants de la Salle d'Asile..... 74

" IX. Les Dames Patronesses. 86

" X. Conférences St Vincent de Paul 98

" XI. Vertus de S. Thomas.....110

" XII. Charité de Sr Thomas....125

" XIII Sa charité (suite).....136

" XIV. Ses pratiques de piété...143

" XV. Dernière maladie de Sr Thomas– Sa mort– Ses funérailles..... 158

Conclusion..... 179

Dates principales de la vie de
SŒUR THOMAS S. C. S. P.

Naissance à St:Grégoire.	18 Avril 1827			
Mort de sa mère.	Mai 1835.	Sr. Thomas avait	8	ans
Chez sa grand'Maman jusqu'en,	1844.	" "	17	"
Chez son grand Oncle jusqu'en,	1846.	" "	19	"
Entrée au Noviciat.	10 Avril 1846.	" "	19	"
Prise d'habit	14 Mars 1847.	" "	20	"
Profession Religieuse.	20 Juillet 1848.	" "	21	"
1ère Arrivée à la Salle d'Asile,	8 Oct 1858.	" "	31	"
Mort de son père.	1860.	" "	33	"
Supérieure à St Vincent de P.	Août 1866.	" "	39	"
Retour à la Salle d'Asile.	26 Mai 1869.	" "	42	"
Sa mort.	27 Août 1889.	" "	62	

8w

25-9(

V